Aigle d'or essuie un refus

par Roger LEROUX

Pendant que la société Aigle d'or faisait savoir que sa raffinerie de Saint-Romuald avait interrompu sa production le 11 septembre dernier, le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald a opposé, hier, un refus catégorique aux demandes de cette compagnie et de Gulf Oil Canada qui réclament une modification de la politique de subventions aux importateurs de produits pétroliers raffinés.

M. Macdonald a déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient, à l'entrée d'une séance du cabinet, que les demandes des compagnies représentent une certaine forme de protectionnisme et constituent un risque de hausse de prix pour les consommateurs canadiens.

Les installations d'Aigle d'or ne servent plus présentement qu'à la fabrication de l'asphalte, ce qui représente moins de 10 pour cent de leur capacité de production de 100,000 barils par jour.

Le président de la compagnie, M. James Allan, a informé le ministre Macdonald, dans une longue missive datée du 13 septembre, que la raffinerie de Saint-Romuald avait interrompu sa production deux jours plus tôt.

"Jusqu'à présent, écrit M. Allan, nous sommes parvenus à éviter la mauvaise publicité, qu'entraîneraient des mises à pied, en affectant tout notre personnel à des travaux d'entretien, ordinairement confiés à des entrepreneurs. Il reste toutefois qu'il y a eu une nette réduction de l'emploi chez les entrepreneurs de la région de Québec qui participent

(Suite à la page 6, 3e col.)

LE SOLEIL

42 PAGES 78e ANNEE — No: 221 QUEBEC, VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1974 PRIX VINGT CENTS

Pas de discours pour le ministre

SHERBROOKE (PC) — Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a suivi, hier soir, le conseil de l'Association d'éducation du Québec et il n'a pas prononcé le traditionnel discours de la rentrée scolaire à Sherbrooke.

"Je suis prêt à affronter n'importe qui, avait dit le ministre aux dirigeants de l'AEQ, mais je suis votre invité et je m'en remets à votre décision."

A l'extérieur de l'école Saint-François, où il devait prononcer son discours, des manifestants commençaient déjà à se rassembler, afin de montrer leur opposition à la Loi sur la langue officielle.

Au cours de la matinée, M. Cloutier avait visité plusieurs écoles et il avait rencontré des administrateurs scolaires. C'est à l'Université de Sherbrooke, au cours de l'après-midi, que les choses avaient commencé à se gâter.

Devant les étudiants déterminés à manifester leur mécontentement, le conseil d'administration de l'AEQ décida de se réunir et d'étudier la situation.

Vers 17 h 30, on demanda au ministre d'annuler son discours.

Rencontrant les journalistes, à la suite de cette décision, M. Guy Stringer, président de l'AEQ, expliqua que "le conseil d'administration se

(Suite à la page 6, 2e col.)

Bourassa fait rouler l'autobus sans engager son gouvernement

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le gouvernement du Québec ne s'est pas engagé à financer l'indexation des salaires des 1,600 grévistes de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, qui reprennent le travail aujourd'hui après un arrêt de 44 jours.

A la suite du vote écrasant, hier matin, en faveur d'un retour au travail, les autobus recommencent à rouler dès ce matin dans les rues de la métropole. Quant au métro, paralysé depuis le début du conflit, le 7 août, il se remet en marche aujourd'hui sur la ligne 4 et demain sur les autres circuits.

Le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que l'organisme fera toutefois des représentations auprès du ministre des Finances et du premier ministre, au début d'octobre, afin d'obtenir une aide accrue du gouvernement.

Etudier les disponibilités

Cette démarche ne peut avoir lieu plus tôt car, actuellement, la CTCUM n'est pas encore fixée sur l'état de ses finances. Elle doit calculer le coût de la grève (qui ne pourra être déterminé avant une dizaine de jours), tenir compte de l'augmentation du prix de l'essence survenue après l'établissement du budget actuel, et mettre au point son budget de 1975.

A cela s'ajoute la possibilité fraîchement acquise, pour ses 6,200 syndiqués, d'obtenir un ajustement de leurs salaires en choisissant entre un montant forfaitaire de $600 et une formule de compensation qui épouse, à tous les trois mois, les fluctuations du coût de la vie. Ce qui n'était pas prévu non plus dans le budget en cours.

Cela signifie une dépense supplémentaire de $3.5 à $4 millions, selon l'option retenue par chaque syndicat. Ceux-ci ont une semaine pour la communiquer à l'administration. Et la date limite pour recevoir cette somme forfaitaire est le 1er janvier.

Où la Communauté urbaine prendra - t - elle l'argent? Elle ne le sait pas encore. Mais elle compte faire les représentations nécessaires pour obtenir une participation plus grande du gouvernement. Cette année, cette participation s'est élevée à $22 millions, le chiffre le plus imposant jusqu'à maintenant.

Le gouvernement du Québec, a précisé M. Hanigan, étudie une formule de financement du transport en commun mais n'en est pas arrivé, encore, à un mécanisme semblable à celui de l'Ontario, de la Colombie -Britannique et du Manitoba. Pour le prochain exercice financier, il lui

Autre nouvelle à la page 2

faudra donc discuter afin d'obtenir le plus d'argent possible.

Pas question, a affirmé catégoriquement M. Hanigan, d'augmenter le prix des billets. Car la CTCUM veut encourager les gens à se servir du transport en commun.

Pas "forcés" mais "persuadés"

Les dirigeants de la Commission de transport ont-ils été forcés par le premier ministre Bourassa de signer une entente avec les grévistes, comme plusieurs l'assurent? "Le terme "forcés" est peut-être un peu fort. Disons que nous avons été "persuadés" par le premier ministre à accepter", a répondu M. Hanigan, en pesant bien ses mots.

Le haut-fonctionnaire a précisé que, tout au long de la nuit de négociation qui s'est déroulée à Québec, au bureau du premier ministre, les deux parties ne se sont pas rencontrées. Chacune occupait une pièce différente et ce sont MM. Bourassa et Cournoyer qui agissaient comme intermédiaires. C'est seulement quand il y a eu accord sur les points de litige que patrons et syndiqués ont été mis en présence, afin de finaliser la rédaction de l'entente.

Il a admis que l'intervention du premier ministre a précipité le règlement du conflit. "Et celle de M. Cournoyer?" a demandé un journaliste.

M. Hanigan a alors expliqué que M. Bourassa avait lui-même proposé quelque chose d'acceptable aux deux parties tandis que le ministre du Travail avait dit à la CTCUM d'étudier le rapport Saulnier et de voir s'il n'y avait pas moyen de trouver une formule de compensation.

Il a ajouté que M. Cournoyer n'a jamais demandé à la Commission de négocier avec les gens en grève. Le ministre lui aussi, a - t - il poursuivi, demandait aux syndiqués de retourner au travail.

M. Hanigan a soutenu qu'il n'a jamais désiré qu'une loi spéciale soit promulguée pour obliger les 1,600 préposés à l'entretien et au garage de la CTCUM à mettre fin à la grève. "J'en ai fait part encore mercredi au premier ministre". Il craignait l'effet psychologique d'une telle mesure sur les syndiqués.

Drapeau à Québec

Il a enfin précisé que c'est à titre de membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal que le maire Drapeau s'est rendu à Québec, avant-hier. Le secrétaire de l'organisme et deux maires de banlieue s'y trouvaient également, a - t - il noté.

Le représentant de la CTCUM a déclaré que ni la ville de Montréal ni les autres municipalités de la CUM ne sont intervenues dans le conflit. "La seule manifestation de solidarité a été l'adoption d'une résolution appuyant l'exécutif de la Commission, lors d'une réunion".

Malgré le règlement du conflit, la Commission maintient l'appel qu'elle a logé, mercredi, pour contester le jugement du juge en chef de la Cour supérieure qui a rejeté, cette semaine, ses nouvelles requêtes en outra-

(Suite à la page 6, 1re col.)

Les Russes ont-ils peur ou sont-ils encore polis?

TORONTO — En battant les forces soviétiques 4-1, hier soir, et en soumettant le prodigieux Vladislav Tretiak à un feu nourri, l'Equipe-Canada n'a pas encore envoyé les visiteurs du Kremlin à la soupe populaire, mais elle a sûrement malmené leur fierté.

Le pilote Boris Kulagin a pris beaucoup de temps à se montrer le nez devant les journalistes à la suite de la deuxième séance d'ineptie des siens. Il y avait de quoi. Les Russes en sont rendus à cinq matchs sans triomphe face à une formation canadienne. En dix essais, ils n'ont jamais enlevé un gain au Maple Leafs Gardens. Et hier soir, ils se

claude larochelle
canada - urss

sont brisés les dents sur des Canadiens qui ont éventé leur stratégie.

"Alexandre Gusev n'a pas été blessé, a répondu Kulagin devant une trentaine de journalistes. Je l'ai retiré du jeu parce qu'il jouait du pauvre hockey."

Pauvre hockey. L'entraîneur soviétique aurait pu appliquer ce qualificatif à un nombre considérable de ses serfs, avec une mention spéciale pour les défenseurs dont la médiocrité a été affichée au grand jour. Reste que le "souriant" Boris n'aurait pas été mal venu de traiter ses attaquants de gredins, eux qui

Autres informations et photos, pages 19 et 20

(Suite à la page 6, 1re col.)

PC

Petrov avait raison de croire qu'il avait déjoué Cheevers.

La FTQ veut le contrôle du placement des travailleurs

par Gilles BOIVIN

La FTQ a replique, ce matin, aux multiples accusations dont elle est l'objet depuis le début des audiences de la commission Cliche en demandant l'exclusivité de placement pour les bureaux d'embauche syndicaux dans le secteur de la construction et en accusant les employeurs d'avoir provoqué la violence syndicale.

Dans un volumineux mémoire de quelque 85 pages, dont le ton contraste avec la violence verbale de certaines déclarations publiques, la FTQ s'efforce de démontrer que la violence tire ses causes "du fonctionnement anarchique et antisocial d'une industrie qui constitue une caricature des pires tares du régime économique nord-américain".

Axé sur le "droit au travail" des syndiqués du secteur du bâtiment, le rapport commun de la FTQ et du Conseil provincial des métiers de la construction soutient que la paix pourra être rétablie sur les chantiers de construction à cinq conditions préalables: l'établissement de la sécurité d'emploi, le respect des conditions de travail négociées et des règles de sécurité, l'assainissement des relations patronales-syndicales, une réforme de la formation professionnelle et l'exercice d'une liberté syndicale collective.

Il est trop tôt pour une "paix des braves" intersyndicales, selon la CSD (Détails à la page 3)

Selon la FTQ, la jungle qui sévit dans le secteur du bâtiment et la violence qui la caractérise sont d'abord le fait d'une multitude d'entrepreneurs qui s'entre-dévorent et imposent aux plus petits employeurs des conditions qui les poussent à faire porter aux travailleurs le poids des "profits rapides" qu'ils veulent y réaliser.

La violence patronale

Appuyant ses dires sur les données contenues dans le récent rapport du Conseil économique du Canada (CEC) sur l'industrie de la construction, la FTQ s'efforce de démontrer que l'insécurité d'emploi qui prévaut dans ce secteur d'activité est voulue et entretenue par les entrepreneurs en construction qui profitent de ces fluctuations dans l'emploi pour exploiter le travailleur.

A partir des statistiques du rapport du CEC, la FTQ démontre que moins de 1 p.c. des 16,553 entrepreneurs qui oeuvrent dans le bâtiment contrôlent cette industrie.

Ces gros entrepreneurs et gérants de projets, estime la FTQ, imposent leur loi aux plus petits en fixant les conditions au contrat des sous-traitants et des petits entrepreneurs. Ils "ont souvent un pouvoir de vie ou de mort sur leurs sous-traitants" et, en fixant des normes minimales aux petits entrepreneurs, ils obligent ces derniers à faire des épargnes sur le dos des travailleurs ou encore à économiser sur les mesures de sécurité ou l'équipememt.

C'est le Conseil économique du Canada qui soulignait, indique la FTQ, que "la plupart des employeurs se servent de la main-d'oeuvre un peu comme ils utilisent l'équipement, c'est-à-dire qu'ils embauchent

(Suite à la page 6, 1re col.)

à lire

La guerre du 'câble'

Gérard Pelletier parle de provocation de la part de la Régie québécoise des services publics. L'Allier indique que le Québec aidera les câblodistributeurs en difficulté juridique.

— page 3

Triste record

Des travaux scientifiques ont indiqué que les fibres d'amiante pouvaient causer le cancer chez l'homme. Thetford avec son eau de consommation qui comporte 172,700,000 fibres d'amiante par litre détient actuellement le triste record mondial. M. Arnold J. Drapeau, professeur de génie de l'environnement, expose en page 5 des moyens que les autorités pourraient prendre pour y remédier.

— page 5

Les voies ferrées

D'ici l'automne 1976, les voies ferrées qui traversent le quartier Saint-Roch seront disparues. En effet, une entente est intervenue entre les différentes parties impliquées et le document sera paraphé lundi prochain. Ca coûtera $24.5 millions pour enlever les rails.

— page 10

sommaire

A Québec aujourd'hui	24
Annonces classées	30 à 39
Arts et lettres	23 à 25
Bandes dessinées	39
Bridge	37
Décès	41
Economie-finance	12 à 14
Horoscope	38
Mot-mystère	30
Mots croisés	34
Page documentaire	5
Patron	35
Sport	19 à 22
Télévision	23 et 41

météo

Nuageux aujourd'hui avec dégagement demain dans les régions de Québec, Baie-Comeau et Sept-Iles. Averses aujourd'hui et nuageux demain dans les régions de Rimouski et Gaspé.

Le ministère du Tourisme vise le marché des congrès

par Monique PAYEUR

Le ministère québécois du Tourisme consacrera une part importante de son budget 1975-1976 à la mise en place de mécanismes susceptibles d'atteindre le "fabuleux marché" des congrès.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre québécois du Tourisme, M. Claude Simard, en même temps qu'il annonçait que l'industrie touristique était demeurée stable au Québec cette année, malgré l'inflation et une diminution sensible du nombre de visiteurs américains dans la province.

Invité d'honneur au dîner de clôture du congrès de l'Association des hôteliers de la province de Québec, M. Simard a expliqué que le Québec n'avait pas connu de baisse dans son industrie touristique, parce que Canadiens et Québécois ont été plus nombreux à visiter la province, compensant ainsi la perte de touristes américains.

"Nous n'avons pas encore, dit-il, de chiffres précis, mais il semble bien que si en 1974 nous n'atteignons pas en nombre le chiffre de visiteurs de 1973, nous en serons très près, avec toutefois un revenu supérieur, grâce en partie au nombre croissant de touristes venus d'Europe, à l'augmentation du nombre de touristes canadiens et aussi, il faut bien le dire, à cause du revenu brut supplémentaire que nous apporte précisément l'inflation".

D'autre part, le ministre Simard a expliqué que les très nombreux congrès tenus au Québec au cours de 1974 ont également contribué à maintenir l'industrie touristique en bonne santé.

C'est afin de susciter la tenue de nombreux autres congrès au Québec que le ministère du Tourisme consacrera précisément une bonne part de son prochain budget à la promotion du Québec comme terre de congrès par excellence.

Déjà, a-t-il annoncé, un congrès de 5,000 savants doit se tenir à Montréal en 1979, soit celui de l'Union astronomique internationale.

Hôteliers satisfaits

Quant aux hôteliers québécois, ils ont, à quelques exceptions près, augmenté leur chiffre d'affaires au cours de la dernière année.

De plus, une augmentation de 10 pour cent des installations hôtelières a été enregistrée au Québec au cours de cette période.

Ainsi donc, les hôteliers du Québec sont généralement satisfaits de leur sort, ce qui explique qu'il ne se soit engagé aucun débat majeur au cours de leur congrès de trois jours à Québec.

Sur près de 1,000 hôteliers, membres de l'Association des Hôteliers de la province de Québec, 350 environ ont assisté aux assises du groupement, qui fêtait cette année son 25e anniversaire de fondation.

Mémoire sur le bill 21

Au cours du congrès, les membres présents ont adopté à l'unanimité un document préparé par le conseiller juridique de l'association, Me Gérard Delage, proposant des amendements au projet de loi modifiant la loi sur la Commission de contrôle des permis d'alcool (bill 21).

Dans ses recommandations, le mémoire conjointement présenté par Me Delage et Paul Baillargeon, président du comité de législation, s'applique à défendre les droits acquis des hôteliers relativement à la consommation des boissons alcoolisées.

"Cette loi, affirme le mémoire, est très sévère pour protéger la Société des Alcools, les Brasseries et les fabricants de cidre, mais devient très élastique quand il s'agit de favoriser ceux qui veulent profiter de la vente des boissons alcooliques, et ce, au détriment des hôteliers et des restaurateurs qui sont les piliers de la deuxième industrie du Québec".

Ce rapport du comité de législation a été adopté à l'unanimité par les membres présents.

Les hôteliers ont enfin rendu hommage aux hôteliers membres de l'Association depuis sa fondation, en leur remettant des plaques souvenir. Les congressistes ont également élu un nouveau bureau de direction, présidé par un hôtelier québécois, M. Paul Baillargeon.

Quasi unanimité des grévistes de la CTCUM

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Les 1,600 enmployés d'entretien et de garage de la CTCUM, en grève depuis six semaines, ont voté par une écrasante majorité en faveur d'un retour au travail, hier avant-midi. Une vingtaine à peine, sur quelque 1,200 travailleurs présents, s'y sont opposés.

Les autobus roulent donc dès ce matin dans les rues de la métropole. Quant au métro, paralysé depuis le début du conflit, le 7 août, ils se remettent en marche aujourd'hui sur la ligne no 4 reliant les stations Berri-De-Montigny et Longueil. Les autres circuits accueilleront les passagers demain, c'est-à-dire lorsque leur mise au point sera terminée.

La décision des grévistes de reprendre leurs postes a écarté ipso facto la loi spéciale qui pendait sur leurs têtes comme une épée de Damoclès, hier. L'ultimatum du premier ministre, on le sait, se terminait à 15 heures.

L'entente de principe, qu'ont ratifiée les préposés à l'entretien et au garage de la CTCUM, était intervenue à 5 heures du matin, à Québec, au terme d'une nuit de négociations intenses entre M. Bourassa, le ministre du travail monsieur Cournoyer, M. Lawrence Hanigan (président de la CTCUM), M. Marcel Pepin, président de la CSN et l'exécutif du syndicat.

Intervention capitale

L'intervention personnelle de MM. Bourassa et Cournoyer a été capitale. Sans leurs pressions, les autorités de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal n'auraient jamais fait toutes les concessions qu'elles ont finalement consenties et qui se ramènent ni plus ni moins, selon l'expression de l'avocat de la CSN, Me Clément Richard, à "une reddition sans condition" de la part de l'organisme métropolitain.

Me Richard a affirmé qu'il s'agit là de la plus grande victoire syndicale qu'il lui a été donné de vivre. Le président de la CSN a abondé dans le même sens. "Une lutte qui restera mémorable".

Tous deux se référaient non seulement à l'acceptation par la CTCUM du principe de l'indexation des salaires au coût de la vie mais aussi - et surtout - à la remise en question du recours aux injonctions et aux outrages au tribunal dans les conflits de travail à laquelle s'est livré avec feu, lundi, le juge en chef de la Cour Supérieure, M. Jules Deschênes.

Indexation

L'entente conclue entre les deux parties stipule que tous les employés ont le choix entre un montant forfaitaire de $600 et une formule de compensation pour combler la hausse du coût de la vie.

Dans ce dernier cas, il s'agit de la différence entre l'augmentation de salaire et l'augmentation du coût de la vie, différence versée sous forme de montant forfaitaire payable à tous les trois mois, dès septembre 1974. Dans l'hypothèse d'une augmentation du coût de la vie de 1 pour cent par mois, la seconde possibilité représente environ $496 par employé.

La CTCUM a reculé devant presque toutes les exigences des syndiqués: -la levée des 73 suspensions; -le remboursement du salaire perdu par les employés suspendus; -le retrait du grief concernant le travail supplémentaire les jours de fête; -l'abandon de la poursuite de $85,000 contre le syndicat; -aucune mesure disciplinaire pour les actes posés durant la grève; -aucune poursuite pénale en vertu du Code du travail et aucune nouvelle procédure judiciaire en ce qui concerne les causes pendantes devant les tribunaux.

L'Assemblée nationale ne pourra étudier l'indexation salariale

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a rejeté hier la proposition de M. Robert Burns de faire étudier par l'Assemblée nationale le problème de l'indexation des salaires au Québec et la Chambre a été ajournée jusqu'au 29 octobre prochain.

Le premier ministre Robert Bourassa a promis auparavant que le gouvernement verra en temps opportun s'il est utile de convoquer la commission parlementaire sur le travail pour étudier le problème.

"Le fait que la grève de la CTCUM soit réglée ne règle pas le fond du problème, c'est-à-dire l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs," a déclaré le leader parlementaire du Parti québécois, M. Burns.

M. Samson de son côté a souligné que les points de vue des syndicats eux-mêmes différaient sur la question et que c'était la commission parlementaire sur la main-d'oeuvre et le travail qui devrait être convoquée pour entendre et le point de vue syndical et celui du côté patronal.

M. Maurice Bellemare — UN-Johnson — a demandé au gouvernement de déposer en Chambre, tous les jours de sessions, une liste établie depuis quelques années au ministère du Travail et donnant le nombre de grèves en cours dans la province ainsi que le nombre de grévistes. Les députés seraient ainsi constamment au courant de l'état véritable des grèves dans la province. Par ailleurs, il a abondé dans le même sens que M. Burns.

Bourassa à Paris les 5 et 6 décembre

PARIS (d'après AFP) — Le ministère des Affaires étrangères annonce qu'à "l'invitation du gouvernement français, M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, effectuera les 5 et 6 décembre prochains une visite officielle à Paris".

Cette nouvelle fait donc mentir la rumeur voulant que la visite du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, doit effectuer lui aussi dans la capitale française, en octobre, soit le signal d'un refroidissement des relations France-Québec.

C'est le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a adressé une invitation à M. Bourassa.

Les discussions entre les deux hommes devraient porter sur les diverses approches politiques aux problèmes linguistiques.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

au-delà de l'événement

Thetford, je ne boirai pas de ton eau

La découverte de fibres d'amiante en grande quantité dans l'eau de consommation de plusieurs villes québécoises suscite depuis peu un vif intérêt. Plusieurs travaux scientifiques indiquent en effet que ces fibres peuvent causer le cancer chez l'homme. M. Arnold Drapeau, professeur titulaire en génie de l'environnement à l'école polytechnique de l'université de Montréal, expose dans cet article les risques encourus par la population touchée.

par Arnold J. Drapeau

L'eau du robinet de la ville de Thetford, qui provient du lac à la Truite, contient 172,700,000 fibres d'amiante au litre. Aucune autre ville au Québec, au Canada, aux Etats-Unis et dans le monde, à l'heure présente, ne contient une concentration aussi forte en fibres d'amiante. L'incidence élevée des néoplasmes abdominaux et du cancer gastro-intestinal chez les ouvriers de l'amiante amena deux médecins du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada à effectuer une étude sur la présence de fibres d'amiante dans l'eau de distribution publique de quelques villes (voir tableau). Que connaissons-nous de ces fibres?

L'amiante est une fibre minérale, un silicate hydraté de magnésium proche allié de la saponite que les Esquimaux utilisent pour leurs sculptures. Il existe plusieurs variétés d'amiante parmi lesquelles la chrysotile (amiante blanche) est la plus précieuse du point de vue commercial. La majeure partie de l'amiante chrysotile utilisée dans le monde provient du Québec, en particulier de la région de l'Estrie. La chrysotile entre dans près de 90% de tous les produits necessitant de l'amiante.

Caractéristiques des fibres

Ses principaux caractères distinctifs sont ces fibres très fines, flexibles, faciles à séparer au point qu'une fibre de 1um de diamètre peut libérer 1,000 fibrilles ou très petites fibres de même longueur.

Amiante et cancer

Des recherches médicales nombreuses démontrèrent que plusieurs maladies graves telles que l'amiantose, le cancer du poumon, de l'estomac et de l'intestin se développaient chez les personnes inhalant la poussière d'amiante sur le lieu du travail.

Presque toutes les références sur l'amiante réfèrent à la toxicité minérale et moins de 20% cherchent à définir le mécanisme impliqué. Il existe un certain nombre de théories au sujet du facteur toxique de l'amiante. Une des trois théories les plus populaires sur le facteur cancérigène serait la présence d'éléments tracés dans l'amiante. Le chrome, le cobalt, le fer et le nickel sont les plus souvent cités.

La théorie la plus en vogue sur l'effet cancérigène de l'amiante serait reliée à la dimension et la forme des fibres. Il est fort possible qu'une combinaison de facteurs physique et chimique soit responsable de cette toxicité.

On s'aperçut récemment que des individus exposés durant près de 20 ans à des teneurs qui n'étaient pas considérées suffisamment élevées pour produire l'amiantose, développèrent d'autres problèmes d'ordre médical. Aujourd'hui, on se demande même s'il existe un seuil sécuritaire de tolérances vis-à-vis ces fibres. Au cours des dernières années, on découvrit que de 25 à 50% des poumons des personnes vivant dans les zones urbaines américaines contenaient des quantités décelables de fibres d'amiante.

On semble croire de plus en plus que les fibres d'amiante sont cancérigènes.

Les nouveaux règlements du gouvernement canadien enfreignent l'emploi de fibres d'amiante dans la fabrication de produits textiles destinés aux consommateurs. Le règlement a été institué parce qu'on redoute l'effet que peut avoir sur les poumons l'inhalation de fibres et de poussières d'amiante.

Les fibres dans l'eau: un danger?

Quoique les effets des fibres d'amiante inhalées sont raisonnablement bien connus, il n'en est pas ainsi des fibres absorbées, par voie buccale, avec les aliments ou l'eau potable.

Chez les Japonais, on observa une incidence élevée du cancer de l'estomac causée par l'habitude de saupoudrer le riz avec du talc qui ordinairement contient de l'amiante. On démontra que les fibres d'amiante pouvaient pénétrer à travers le conduit intestinal des rats, en expérience, et être transportées vers d'autres organes du corps, s'accumulant en particulier dans le cerveau et le tissu entourant l'intestin grêle. A la suite d'une alimentation à teneur élevée en fibres d'amiante, on observa chez les rats des tumeurs malignes dans le cerveau, les reins et le péritoine.

L'origine des fibres d'amiante dans l'eau semble être due à une combinaison des facteurs suivants: lessivage des dépôts résiduaires de l'extraction de l'amiante, entraînement par la pluie et la neige des particules d'amiante en suspension dans l'air, l'usure des garnitures de frein et d'embrayage des voitures, la pulvérisation d'amiante au cours de la construction des grands édifices en vue de la protection contre les incendies, etc.

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a cru désirable de s'enquérir sur la présence des fibres d'amiante dans les eaux de consommation de 22 municipalités, et cela à la suite de l'incident de Duluth décrit ci-après. Quelques-uns de ces résultats apparaissent au tableau. On nota des teneurs en fibres d'amiante de l'ordre de 1.36 X 10^7 dans l'eau du robinet de la ville d'Ottawa et jusqu'à 3.87 X 10^7 dans celle de Sarnia.

L'incident de Duluth

L'Agence de protection de l'environnement (APE) des Etats-Unis signala le 15 juin 1973 que la teneur en fibres d'amiante s'élevait, dans la région de Duluth, en moyenne à 80-90 millions au litre. L'APE souligna de plus qu'il n'existait pas de preuve définitive à l'effet que l'eau de Duluth soit nuisible pour la santé mais avisa les personnes responsables de trouver une autre source d'approvisionnement en eau potable pour les jeunes enfants de moins de cinq ans. Voici la suite chronologique des principaux événements qui se sont produits par la suite:

16 juin 1973— L'APE recommande que de l'eau saine embouteillée soit disponible pour les enfants de cinq ans et moins. Les laiteries locales, les fournisseurs d'eau embouteillée et de liqueurs douces sont approchés afin qu'ils puissent assurer la fourniture d'un gallon d'eau saine par jour pour chacun des 10,000 enfants de Duluth.

17 juin 1973— Le problème des fibres d'amiante est expliqué aux autorités des villes de la rive nord du lac Supérieur. Notons la présence des officiels de l'APE, de la Régie des eaux du Minnesota, du ministère de la Santé du Minnesota et autres.

17 juin 1973— La Protection civile fournit 5,000 contenants d'un demi-gallon pour les laiteries locales afin qu'elles commencent à embouteiller de l'eau de meilleure qualité.

17 juin 1973— Le docteur I. Selikoff, une autorité sur les effets produits par l'amiante, arrive à Duluth, avec un groupe de scientifiques de l'hopital du Mont-Sinaï de New York. Le groupe prélève des échantillons d'eau et de tissus humains afin d'effectuer des analyses préliminaires sur les effets des fibres d'amiante ingérées.

20 juin 1973— Le président Nixon désigne Russel Train, président du Conseil sur la qualité de l'environnement, coordonnateur de tous les efforts effectués par le gouvernement fédéral américain en vue de résoudre le problème de l'amiante à Duluth.

21 juin 1973— Le Corps des ingénieurs de l'armée américaine expédie à Duluth, par voie aérienne, une unité mobile de filtration de l'eau afin de vérifier l'efficacité de ce traitement dans l'enlèvement des fibres d'amiante.

Cette unité de filtration est toujours dans la phase expérimentale. Retenons que le ministère de la Santé de l'Etat du Minnesota, où est située la ville de Duluth, minimise l'importance des fibres d'amiante dans l'eau tandis que l'Agence de prévention de la pollution du même Etat, l'Agence de protection de l'environnement du gouvernement fédéral américain et plusieurs médecins soulignent le danger potentiel de la présence de ces fibres sur la santé des citoyens.

L'incident de Thetford

Les enfants de cinq ans et moins sont particulièrement exposés au danger potentiel que représente la présence d'une quantité aussi élevée en fibres d'amiante à cause de leurs tissus qui peuvent être exceptionnellement sensible au contact de ce polluant.

A peu près tous les chercheurs et auteurs d'articles sur le sujet citent le cas de Thetford, car il est assez étonnant et pourtant les autorités compétentes bougent peu. Les docteurs Cunningham et Pontefract furent les premiers à citer le cas en juillet 1971. Faudra-t-il établir un "embargo" sur la distribution de l'eau à tous les enfants de moins de cinq ans? Il faut bien se poser la question. Est-ce que l'incident de Duluth aux Etats-Unis ne nous fait pas réfléchir?

En Ontario, on constata qu'à Toronto, Ottawa et Windsor l'eau filtrée contenait moins de fibres d'amiante que l'eau brute. Les recherches du docteur J. Lawrence confirment ces observations. En effet, il observa qu'une teneur initiale de 12 X 10^6 en fibres d'amiante au litre était réduite à moins de 4 X 10^6 fibres au litre grâce à la filtration sur un lit de sable. Il remarqua, de plus, qu'une coagulation-floculation avec de l'argile et un polyélectrolyte réduisait la quantité initiale de fibres à 2 X 10^7 au litre et qu'une coagmlation-floculation avec un sel ferrique et un polyélectrolyte diminuait la teneur en fibres à moins de 2 X 10^6 au litre.

On peut déduire, en première approximation, que la filtration sur un lit de sable semble réduire la teneur en fibres d'amiante par un facteur de 3 et une coagulation-floculation par un facteur de 10.

Au sujet de l'eau de Thetford, les autorités compétentes doivent se concerter afin d'étudier les moyens à prendre pour résoudre le problème soit:

a— s'approvisionner à une autre source d'eau de surface ou d'eau souterraine pour les enfants de moins de cinq ans,

b— ou construire une station de purification de l'eau qui serait en mesure d'éliminer ces fibres d'amiante,

c— ou encore aviser la population qu'une telle quantité de fibres d'amiante n'est pas dommageable, à long terme, à la santé des citoyens, en particulier, ceux en bas âges, avec bien entendu preuves à l'appui.

eau du robinet (approvisionnement municipal)		millions de fibres au litre
QUEBEC		
Asbestos*	Rivière Nicolet	5.9
Beauport	Fleuve St-Laurent	8.1
Drummondville*	Rivière St-François	2.9
Hull	Rivière Ottawa	9.5
Montréal*	Fleuve St-Laurent	2.4
Thetford	Lac à la Truite	172.7
ONTARIO		
Brockville	Fleuve St-Laurent	0.446
Cornwall*	Fleuve St-Laurent	2.11
Ottawa*	Rivière Ottawa	0.136
Ottawa*	Rivière Ottawa	2.0
Sarnia	Lac Huron	3.87
Toronto*	Lac Ontario	1.90
Toronto*	Lac Ontario	4.4
ONTARIO		
Windsor	Rivière Détroit	18.2
Eau brute		25.3
Windsor	Rivière Détroit	1.73
Eau filtrée		1.80

*eau filtrée, dans les autres cas il n'y avait pas d'usine de filtration.

Pour l'équilibre d'un bon repas

Tirez le meilleur de vos exploits de chasse!

Petit ou gros gibier, il est difficile de faire mouche à tous les coups. Aussi, quand vous réussissez l'exploit, ajoutez à votre légitime fierté de chasseur en retirant le meilleur goût possible du gibier abattu. Le vin est là pour ça.

Il en existe de toutes sortes qui affineront le goût lors de la cuisson et rehausseront d'une manière particulière la dégustation de vos prises de chasse.

Pour la perdrix et le canard: vin rouge sec bouqueté.

Pour le lièvre, le chevreuil et l'orignal: vin rouge sec et corsé.

Il est recommandé dans la plupart des cas, de servir avec votre gibier, le même type de vin que celui utilisé pour sa cuisson.

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

De bon à délicieux, c'est le vin qui fait la différence.

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La FTQ veut le...

(Suite de la première page)

les ouvriers au début des travaux et les licencient à la fin".

"Nombreux sont les travailleurs, conclut la FTQ, qui ont à subir ce type de relations de la part de leurs employeurs parce que le décret ne prévoit pas pour eux la nomination d'un délégué de chantier pour normaliser les relations patronales-syndicales."

Le décret ne permet la présence d'un délégué de chantier que dans la mesure où un employeur a au moins sept travailleurs à son emploi. Or, le dernier rapport du Conseil économique du Canada indique que 77 p.c. des entrepreneurs en construction avaient moins de sept salariés à leur emploi et 11.3 p.c. en avaient entre six et 10.

"Poussés au radicalisme par la nature même des relations financières contraignantes qu'ils entretiennent avec les entrepreneurs généraux et gérants de projets, ces "petits rois nègres" n'ont d'autres solutions que de chercher l'association patronale la plus radicale pour les représenter, estime la FTQ. Il s'ensuit par conséquent une surenchère "de violence patronale" dont le travailleur fait les frais", conclut la centrale syndicale.

Instabilité d'emploi

A ces rivalités interpatronales, la FTQ ajoute un autre facteur de discorde directement relié au caractère cyclique et incontrôlé des activités de construction: l'instabilité d'emploi et le haut roulement de la main-d'oeuvre.

La FTQ souligne qu'en 1973, selon les statistiques du conseil économique toujours, 144,000 travailleurs ont, à un moment ou à un autre, exercé un emploi dans l'industrie. La Commission de l'industrie et de la construction a par la suite établi, à partir des heures travaillées, que la moyenne réelle des effectifs de main-d'oeuvre était de 85,000 personnes.

C'est donc dire que 144,000 personnes se sont partagé 85,000 emplois réels. Dans un tel contexte, souligne la FTQ, il n'est pas surprenant que cette industrie connaisse un taux élevé de chômage et que les travailleurs se battent entre eux pour occuper un emploi.

Selon la centrale syndicale, cette situation de sous-emploi chronique dans le secteur de la construction est due à l'absence de planification des entrepreneurs qui ne songent pas à planifier à long terme, mais plutôt à faire le plus de profits, et le plus rapidement possible. La FTQ s'en est pris également au gouvernement qui se refuse à planifier les injections de deniers publics dans le secteur de la construction.

Les causes de la violence syndicale

Le mémoire de la FTQ soutient que les conditions ainsi créées aux travailleurs de la construction les incitent à se faire justice eux-même puisque la législation ne prévoit aucun recours suffisamment rapide pour que les problèmes soulevés soient réglés avant que le chantier ne soit fermé. Les travailleurs ont ainsi appris à faire "entendre le langage de la force à des gens qui n'en connaissent pas d'autres".

C'est dans ce contexte, estime la FTQ, qu'il faut envisager le problème de la liberté syndicale: "Celui d'une violence patronale qui maintient un réservoir démesuré de main-d'oeuvre qui l'oppose à elle-même en jouant sur les libertés syndicales".

Devant des employeurs qui n'hésitent pas à utiliser des travailleurs non syndiqués, "que les centrales doivent ensuite s'arracher comme membres", la seule façon de solutionner le problème épineux de la concurrence de la main-d'oeuvre et donc du placement, est "de laisser cette tâche aux seuls organismes capables de la remplir efficacement: les bureaux de placement syndicaux", soutient la FTQ.

Les règles publiques et un droit d'appel

La FTQ assortit cependant cette recommandation d'exclusivité de placement aux bureaux syndicaux, de règles précises:

1— Chaque centrale pourrait être dotée d'un bureau de placement pour les travailleurs permanents de la construction, avec les mécanismes de fonctionnement qui doivent être publics et connus de tous.

2— Droit d'appel à un arbitre neutre pour tout travailleur qui se sentirait lésé dans sa sécurité d'emploi et pour tout employeur qui se croirait indûment privé de main-d'oeuvre.

3— Gel immédiat de la main-d'oeuvre autorisée à travailler dans le secteur de la construction avec obligation pour chaque centrale de publier sa liste de membres.

4— Formation d'un comité commun chargé d'évaluer les besoins en main-d'oeuvre et d'émettre sur une base temporaire des cartes de "droit au travail", si le besoin s'en fait sentir.

La FTQ propose en outre que l'actuelle procédure de grief soit abolie et que des commissaires enquêteurs, nommés par le gouvernement dans chaque région économique, soient chargés d'émettre des sentences éxécutoires dans un délai très court sur les problèmes relatifs au mouvement de main-d'oeuvre et sur le placement effectué par les bureaux syndicaux.

Quant aux problemes soulevés par les conditions de vie sur les chantiers éloignés, la FTQ demande que l'on s'attaque de façon prioritaire à cette question en mettant sur pied une équipe multidisciplinaire de spécialistes chargés d'étudier les problèmes engendrés par la vie sur un chantier isolé. En outre, la FTQ voudrait voir amender la loi régissant l'industrie de la construction pour forcer les parties à négocier les conditions matérielles de vie sur ces chantiers avant leur ouverture.

Les Russes ont-ils...

(Suite de la première page)

distribuaient leurs passes un peu partout à l'aveuglette. Même l'éblouissant Alexandre Jakushev a été pris en flagrant délit!

Mais qu'arrive-t-il à l'impressionnante machine russe que les techniciens du hockey avaient encensée et porté aux nues depuis 1972, la formation imprenable, capable de réduire en miettes toute équipe canadienne? Cette fois, c'est sérieux, il faut poser la question. Sont-ils "poignés" par la trouille des rudes placages? Sont-ils devenus une bande de frustrés se déchirant à qui mieux mieux entre eux, comme ils en ont la réputation? Bill Harris ayant jeté une barre de fer dans leur roue d'engrenage, sont-ils vraiment figés dans un seul système, et incapables d'improviser?

Boris Kulagin a rappelé avec justesse qu'en 1972, ses protégés avaient baissé pavillon par ce même pointage de 4-1, à Toronto. Il serait encore prudent d'attendre quelques matchs pour voir si Boris trouvera le remède, mais on peut d'ores et déjà affirmer que le pondéré Bill Harris fait passer le pilote de 1972, Harry Sinden, pour un ignare, un retardé et un imbécile.

QUEL COUP DE HACHE?

Petit athlète futé et drôlement efficace, André Lacroix, rendu volubile par une autre joute inoubliable, s'est transformé en stratège du hockey, et il a expliqué longuement comment on avait mis au pas l'affolant jeu de passes des visiteurs. J'ai finalement demandé à André s'il avait dévoré le livre du grand technicien russe, Anatoli Tarasov.

"Non, je ne l'ai pas lu, a répliqué André, mais Billy Harris l'a sûrement lu. Billy a tout compris et il sait où donner le coup de hache."

Quel coup de hache?

"Les Russes font un tas de passes à l'aveuglette, dans leur jeu appris par coeur, mais leurs passes ne frappent plus personne, explique Lacroix. Ils sont déconcertés. Ils ne savent plus quoi faire. Ils s'excitent et font encore pire."

Très bien. Mais pourqouoi les passes n'atteignent-elles plus leur cible?

"Parce que dès qu'un joueur russe fait une passe, nous ne faisons plus demi-tour devant lui, comme les gars le faisaient en 1972, affirme Lacroix. Nous allons le chercher, et nous le frappons le plus durement possible. Il lui est impossible de regagner le poste où il doit capter une passe. Leur jeu appris par coeur ne vaut plus rien."

Le fin joueur de centre de Lauzon fait remarquer que John McKenzie a terrorisé un rival, hier soir. L'athlète soviétique a obliqué dans une autre direction devant ce McKenzie filant toutes voiles dehors le bâton menaçant.

"Nous leur faisons peur, nous le savons maintenant, soutient André. Ils n'aiment pas les dures mises en échec. Serge Bernier a attrapé un Russe solidement derrière le filet. Quand il est revenu sur la glace, plus tard, il regardait partout, les yeux hagards. Ce gars-là était saisi de panique, et il n'était plus capable de faire son jeu habituel."

Et tout semble indiquer que Boris Kulagin n'a pas, parmi son personnel, les truands que certains observateurs avaient annoncés. Et les Russes n'ont encore rien vu avec le cinglé Jim Harrison qui fera sûrement une entrée fort remarquée, samedi, à Winnipeg. Mais attention aux pénalités. Il n'y aura pas toujours un arbitre du nom de Tom Brown pour refuser un but certain aux visiteurs. Mais laissons André Lacroix terminer son exposé. Il dit pourquoi les camarades ne foncent plus comme des fauves.

"Avec toutes les ruades que nous leur servons, les Russes sont obligés de garder la tête haute, dit-il. Ils savent qu'ils vont se faire ramasser s'ils baissent la tête. Quand t'as la tête haute, tu perds beaucoup de vitesse."

IL JOUE AVEC LE FEU

Certes, les représentants de la feuille d'érable ont servi beaucoup moins de placages, hier soir, d'autant plus que Gordie Howe s'est absenté du jeu avec une blessure bénigne, dès le début du match. Mais ce régime de douche écossaise n'arrange pas les rouges qui ne savent vraiment pas à quoi s'attendre.

André Lacroix a fourni un exposé qui se tient, mais les quelques techniciens-journalistes abordés, hier soir, prétendent que Boris Kulagin et les "penseurs" qui l'accompagnent trouveront une solution au bloc intempestif que leur a servi Bill Harris.

Entre-temps, Harris demeure tout aussi mystifiant, mais personne n'ose plus le remettre en question. Malgré un Gerry Cheevers épatant, il n'hésitera pas, semble-t-il, à le remplacer par Don McLeod, à Winnipeg.

"Ce serait une bévue impardonnable", proteste le gardien de but Gilles Gratton.

D'autres personnages dont on ignore la docilité vis-à-vis les consignes strictes du pilote seront également jetés dans la mêlée. On veut faire plaisir à tout le monde, une faute grave qu'on avait déjà relevée en 1972. Billy Harris joue avec le feu.

Mais personne ne proteste devant autant d'audace. Ce n'est pas de la bravoure, c'est de la témérité, d'autant plus qu'une certaine satisfaction de soi s'installe dans le camp canadien.

On n'a pas encore vu les crachats et les coups de patin, une spécialité qu'on attribue aux visiteurs. Bientôt, ils auront fini d'être polis, et ils voudront défendre leurs dents d'en avant!

Bourassa fait rouler...

(Suite de la première page)

ge au tribunal à l'endroit d'une centaine de grévistes.

Reprise aujourd'hui

Précisons que le métro, qui était complètement paralysé depuis le débrayage, le 7 août, a recommencé à rouler à 5h30, ce matin, sur la ligne no 4 reliant les stations Berri-Demontigny et Longueuil. Les autres devraient fonctionner demain.

Quant aux autobus, qui ont circulé tant bien que mal et en nombre restreint (1,300 sur une flotte de 1,900), du début du conflit à lundi dernier (sauf les fins de semaine), ils ont repris la route à 5h30 ce matin.

Pas de discours...

(Suite de la première page)

refusait de fournir une occasion à des citoyens de saborder le discours de la rentrée."

M. Stringer souligna le caractère non politique de l'AEQ et il déclara qu'il "n'entendait pas faire le jeu de quelque groupe que ce soit susceptible de manifester son opposition à quelque loi ou problème que ce soit".

M. Cloutier lui-même, rencontrant les journalistes, leur affirma qu'il n'avait peur de personne, mais que, invité par l'AEQ, il s'en remettait à leur décision.

Le ministre de l'Education continue d'ailleurs sa tournée, puisqu'il doit se trouver aujourd'hui à Asbestos et à Lac Mégantic.

La manifestation contre M. Cloutier et la loi 22 avait été annoncée à l'avance par le Regroupement des étudiants pour un Québec français.

On avait annoncé la présence de dirigeants du Mouvement Québec français, dont son président, M. François-Albert Angers.

Aigle d'or essuie...

(Suite de la première page)

indirectement à l'exploitation de la raffinerie."

Au cours d'une entrevue, le directeur de la raffinerie de Saint-Romulald, M. Blake Stewart, s'est refusé à avancer un chiffre quant au nombre de travailleurs à l'emploi d'entrepreneurs qui auraient pu être mis à pied à cause de l'arrêt de la production. Il a par contre précisé qu'ordinairement, pour chaque employé travaillant à la raffinerie, il fallait en compter deux autres à l'extérieur. Aigle d'or emploie plus de 200 travailleurs à la raffinerie de Saint-Romuald.

Par ailleurs, Le Soleil a obtenu la confirmation que la raffinerie de Gulf Oil Canada, de Point Tupper, en Nouvelle-Ecosse, cessera "probablement sa production, à la mi-octobre, afin qu'on puisse effectuer des inspections et des réparations aux installations." Un porte-parole de la compagnie, M. Christopher Donald, a révélé que cet arrêt pourrait durer deux semaines ou plus.

A point Tupper, Gulf Oil Canada emploie 133 permanents et retient les services de 200 travailleurs à l'emploi d'entrepreneurs.

Griefs

Le président d'Aigle d'or énumère dans sa lettre à M. Macdonald, et dont Le Soleil a eu un double, toute une série de griefs sur les politiques fédérales qui auraient pour effet de pénaliser les raffineries de l'Est du Canada:

1— le programme d'indemnisation à l'importation de produits raffinés place les raffineries de l'Est du Canada dans une position non concurrentielle par rapport aux importateurs;

2— entre 1973 et 1975, les coûts de transport sur les bateaux battant pavillon canadien auront connu une hausse de 50 pour cent; une compagnie canadienne ne peut raisonnablement absorber de tels coûts et concurrencer un produit importé;

3— un raffineur canadien doit payer une taxe sur la pollution sur le pétrole brut à l'entrée de la raffinerie et une deuxième sur les produits qui en sortent alors que les importateurs ne paient qu'une taxe.

4— la réduction récente de la taxe à l'exportation rend les produits provenant des raffineries de l'Ontario environ $1.40 moins chers le baril que ceux qui sortent des raffineries de l'Est du Canada;

5— le gouvernement ne semble pas devoir suivre le programme qu'il avait élaboré pour assurer que les produits raffinés au Canada soient écoulés à des prix raisonnables avant que l'on importe;

6— les mesures, adoptées en octobre 1973 pour réglementer l'exportation d'huile lourde, ont eu pour effet de nous empêcher de vendre sur les marchés internationaux quand les entreposages étaient bas et de nous le permettre uniquement lorsque les surplus étaient abondants; donc de vendre à bas prix;

7— enfin, pourquoi le gouvernement favorise-t-il toujours par ses politiques les importateurs, qu'il y ait surplus ou qu'il y ait pénurie?

norman

de notre boutique "teen chérie"

une garde-robe amusante

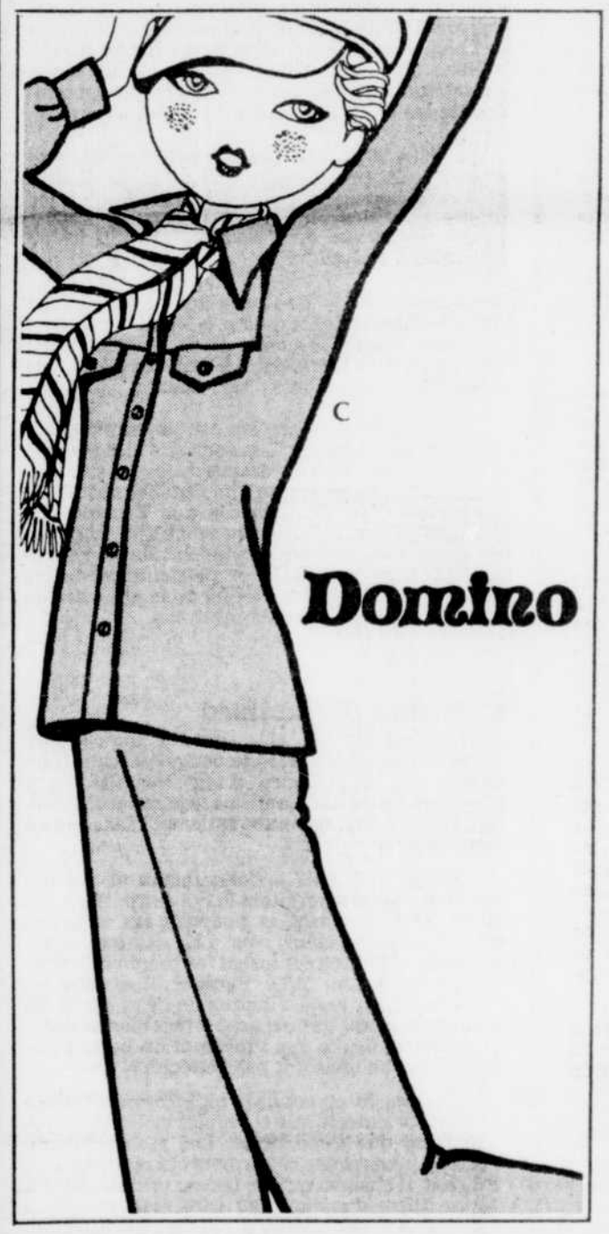

a une robe-chemisier qui est taillée dans un tissu-vedette, cet automne: le velours côtelé. Le crosage est en coton imprimé "batik". Marine ou rouge vin. 8 à 14X. **$19.98**

b un autre style chemisier mais à col polo. C'est une robe légère et gaiement fleurie sur fond marine. 8 à 14X. **$19.98**

c un ensemble passe-partout en tricot fortrel. Il sera de toutes les sorties. La veste chemise à poches-poitrine, en rouille, vert ou beige. 8 à 14. **$15.98**

Le pantalon est disponible dans les mêmes couleurs et mêmes grandeurs **$13.98**

venez choisir à notre boutique de chaussures, des souliers solides et jeunes pour courir tout l'automne d'un pied léger

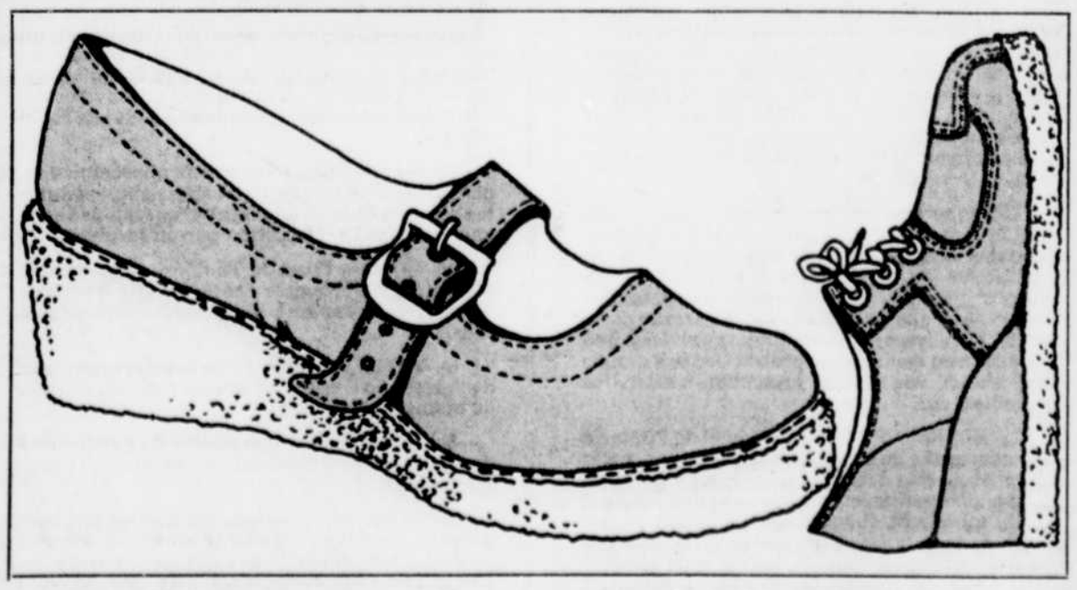

● vous pouvez utiliser votre compte Norman au mail saint-roch, à place laurier ou à place fleur de lys ●

et maintenant aux galeries chagnon!

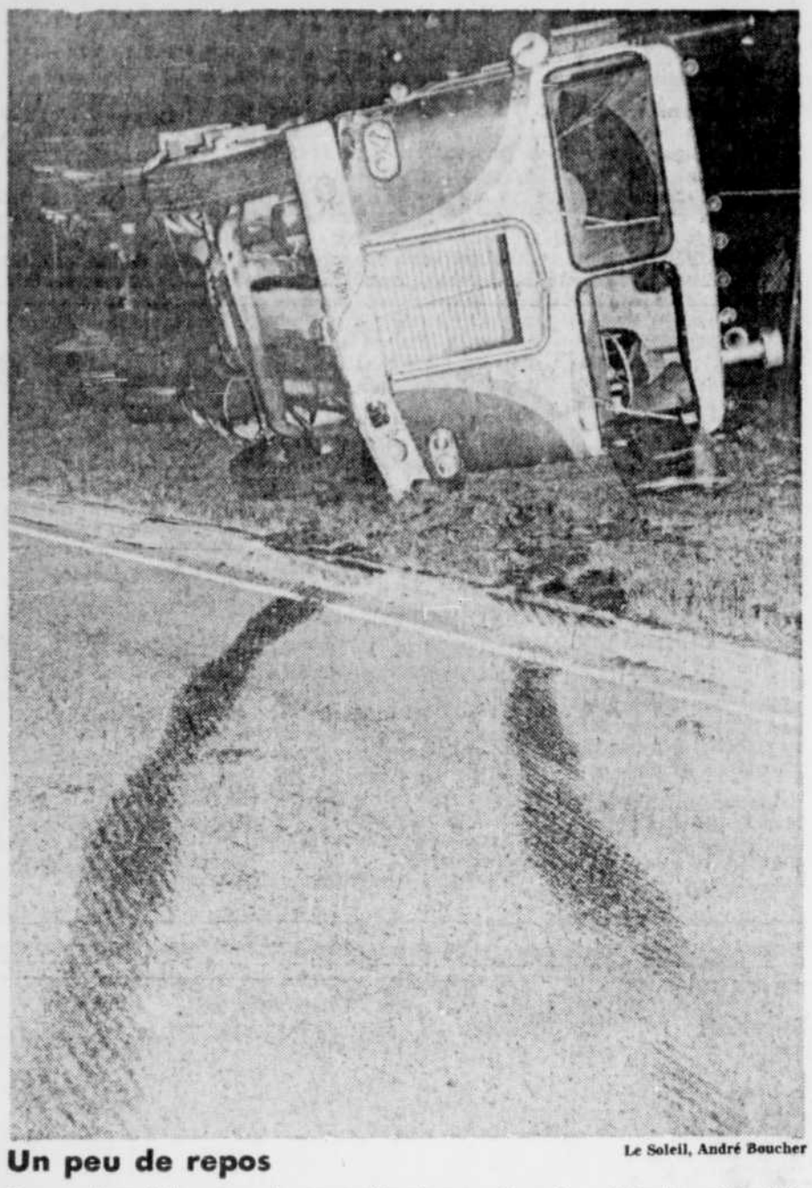

Le Soleil, André Boucher

Un peu de repos

Ce mastodonte de la route a pris cette position de repos, hier soir, sur le boulevard Henri IV, près du boulevard Hochelaga. La police de Sainte-Foy précise que l'accident est survenu a la suite d'une manoeuvre du camionneur pour éviter une auto qui roulait à vitesse réduite sur cette voie rapide. Heureusement, le camionneur s'en est tiré indemne et il a pu sortir par la section du pare-brise devant le volant.

L'incendie qui a ravagé le restaurant ''Vivandier'' est d'origine criminelle

Une main criminelle est bien à l'origine de l'incendie qui a ravagé l'intérieur du restaurant "Vivandier", le 10 juillet dernier. L'établissement qui appartient à M. Marc Lemelin, du Lac Saint-Joseph, est situé chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy.

L'enquête, menée par le détective Charbonney, a établi que le feu a pris à deux endroits à la fois, soit dans le bar et dans la cuisine. Un chimiste du laboratoire médico-légal de Montréal a procédé à des prélèvements et le résultat des expertises devrait être connu ces jours-ci.

Le restaurant était fermé depuis quatre mois et le feu a éclaté vers 17h. Il a subi des dommages évalués à près de $60,000.

Lorsque l'incendie a éclaté, il n'y avait personne dans le restaurant et aucun suspect n'a été vu aux environs, dans les minutes précédentes.

Assaut

D'autre part, la police de Sainte-Foy poursuit son enquête concernant un assaut dont a été victime, dimanche dernier, le copropriétaire du restaurant Michelangelo, situé à l'échangeur de Sainte-Foy.

Selon l'enquête du détective Ray Liboiron, M. Umberto Calmanti a encaissé de nombreux coups de la part de deux individus dont l'un est connu. Il a eu le nez cassé, en plus de subir une coupure au-dessus d'un oeil et de nombreuses ecchymoses.

Des témoins ont précisé que l'un des individus s'était même assis à cheval sur M. Calmanti et qu'il le retenait par les cheveux, pendant que l'autre le frappait également. L'incident s'est déroulé vers 3h du matin.

Par ailleurs, la police de Sainte-Foy a arrêté un suspect concernant le vol de $3,000 en monnaie dans une camionnette garée au centre commercial Sainte-Foy. L'individu devait être traduit en cour, aujourd'hui.

Des témoins ont vu trois individus ouvrir de force la porte arrière du véhicule et s'emparer de sacs (28 en tout). Les voleurs ont eu le temps de fuir en auto avant que la police n'intervienne.

Cette forte quantité de monnaie (.25,.10,.05 et.01) provenait de machines distributrices et appartient a une firme de Montréal. Le détective R. Matte mène l'enquête.

Butin récupéré

De son côté, la Sûreté du Québec fait savoir que l'ameublement, volé dans la maison d'été de M. Roland Gingras, à Saint-Ferréol, avait été trouvé entreposé à Québec. Le butin est estimé à $31,000.

Deux individus ont été accusés de ce vol et ils ont été libérés chacun sous un cautionnement de $1,500 souscrit par une personne solvable. La police croit que d'autres individus ont participé à ce cambriolage.

Les deux suspects ont été arrêtés, lundi de la semaine dernière. Ils se trouvaient dans un camion loué, non loin du chalet dévalisé. Ils revenaient sur les lieux, semble-t-il, pour s'emparer du reste des meubles.

Dans l'intervalle, des policiers étaient passés par là. Les individus ont flairé un piège et ils sont passés droit. Mais il était trop tard. Des agents du poste de Sainte-Anne-de-Beaupré les ont interceptés un peu plus loin. L'agent Raymond Maranda fait enquête avec l'agent M. Talbot, de la brigade du crime contre la propriété de la SQ à Québec.

Détenu en rapport avec un hold-up

Un individu était détenu à New Carlisle, hier soir, en rapport avec le hold-up de $5,000, mardi dernier, à la Banque de Nouvelle-Ecosse de Port-Daniel, en Gaspésie.

La Sûreté du Québec précise que le suspect a été découvert caché, hier matin, dans une vieille auto abandonnée dans le bois de Port-Daniel et elle croit qu'il s'agit de l'auteur du vol.

Rappelons que le voleur masqué, en sortant de la banque, s'était emparé d'une auto, forçant ses occupants à descendre sous la menace de sa carabine, et qu'il avait pris le fossé environ deux milles plus loin. Depuis ce temps, les bois des environs étaient sous la surveillance constante de policiers.

La SQ note toutefois qu'aucune arme à feu n'a été trouvée en possession du suspect ni aucune somme d'argent. Elle croit que des complices ont emporté le magot.

Une excursion de chasse connaît une fin tragique

Une excursion de chasse a connu une fin tragique au nord de Sept-Iles lorsque l'un de ses participants s'est noyé. La route a de plus fait une victime hier soir. Les victimes sont Jean-Pierre Lamontagne, âgé de 27 ans, du 9437, 26e avenue, à Rivière-des-Prairies, dans le Montréal métropolitain, et Jacques Bourgeois, âgé de 35 ans, de Sept-Iles.

Monsieur Lamontagne a perdu la vie à Sainte-Euphémie de Bellechasse, où il est né, à la suite d'une collision survenue vers 18h45. L'auto de M. Lamontagne a ensuite capoté après l'impact.

Les deux compagnons de la victime s'en sont tirés avec des blessures légères. Selon le rapport de l'agent Lachance, du poste de la SQ à Montmagny, le conducteur du second véhicule, M. Maurice Bouffard, de Sainte-Euphémie, a subi des blessures qui ont nécessité son hospitalisation.

La collision s'est produite au moment d'un dépassement. M. Bouffard tournait à gauche pour s'engager dans l'entrée privée de son chalet, après avoir signalé sa manoeuvre.

Quant à M. Bourgeois, il s'est noyé au cours d'une excursion de chasse à 90 milles au nord de Sept-Iles. La noyade a eu lieu sur la rivière Sainte-Marguerite, dimanche dernier.

M. Bourgeois était seul dans une chaloupe qui s'est renversée. Ses compagnons l'ont repêché environ 20 minutes plus tard, mais ils n'ont pu le ranimer.

N'ayant aucun moyen de communication, les chasseurs ont dû attendre que l'hydravion vienne les chercher, tel que prévu, et ils ont ramené le corps à Sept-Iles, hier.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF demandé

pour chaînes à scie CARLTON, pour la province de Québec et le Nouveau-Brunswick. Ecrire à:

CANADAN SALES AGENCY LTD.
4465, Lough Eed Highway
Burnaby, British Columbia

CORPORATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DE LA REGION DE QUEBEC, rive-nord
1450 ouest, boulevard St-Cyrille,
Québec G1S 1X2. Téléphone: 527-4867

AVIS DE CONVOCATION

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation des Infirmières et Infirmiers de la Région de Québec, rive-nord sera tenue mercredi soir le 25 septembre 1974, à 20:00 heures, au Québec-Hilton, 3 Place Québec, pour étude et adoption du rapport au 31 mars 1974.

Cordiale bienvenue à tous!
Thérèse Demers, la secrétaire.

Québec, le 14 août 1974.

N.B. Seuls les membres en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec ont droit de vote. Prière d'apporter votre permis de pratique.

Hé!
NE CHERCHEZ PAS PLUS LOIN, C'EST CHEZ MODERN PLYWOOD LTD. QUE VOUS TROUVEREZ CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

TOUJOURS A PRIX D'AUBAINES!

FOAM ISOLANT 1re qualité	$94.00
PANNEAUX PREFINIS 1re qualité	$4.10
FEUILLE 4' x 8' pour garde-robe aromatique	$12.50
CEDRE AROMATIQUE Planche, paquet de 40 pi. ca.	$15.00
CEDRE A CLOTURE 4' x 4'	.32 le pi.
5' x 5'	.50 le pi.
6'' x 6'	.75 le pi.
POUR DECORATION nouvelle brique Z BRICK PIERTEX, RUSTICO, PIERTONE, etc.	
RENCHWALL 4' x 8'	$9.75
TOILE POUR GARAGE 6' x 10'	$21.95
RIPPE 5/8'' 4' x 8'	$4.60
BARDEAU D'ASPHALTE Collé Toise	$13.95
LAINE MINERALE 2½''	$59.00 M.P.
LAINE MINERALE 3½''	$96.00 M.P.
ARBORITE 2' x 4', 3' x 8', 4' x 8' à compter de	$3.25
2'' x 4''	$125 le M.P.
Planches amb.	$160 le M.P.
2'' x 6''	$190 le M.P.

Nous faisons la livraison à l'extérieur également
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcelette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Soyez infidèle

Toujours choisir les meilleurs meubles nécessite une certaine adresse.

Ce n'est pas chose facile que de conseiller dans le choix de leurs meubles des clients de plus en plus conscients des modes et des styles. Si nous semblons un peu à l'écart, c'est qu'en fait nous sommes en avance. Notre problème consistait à maintenir notre avance tout en restant à la portée de tous. Pour le solutionner, nous avons accompli un tour d'adresse:

aguire Meubles

430 St-Sacrement
Québec.

Notez-le bien, le choix de meubles que nous vous y offrons est aussi vaste que le magasin lui-même, ce qui n'est pas peu dire.

La prochaine fois que vous aurez des loisirs à meubler, passez donc faire un tour chez nous. Cela vous donnera une petite idée de ce que vous pourrez y trouver quand vous aurez à meubler une pièce.

aguire Meubles

430 St-Sacrement
Québec.
(au bas de la Côte St-Sacrement, nord du Boul. Charest)

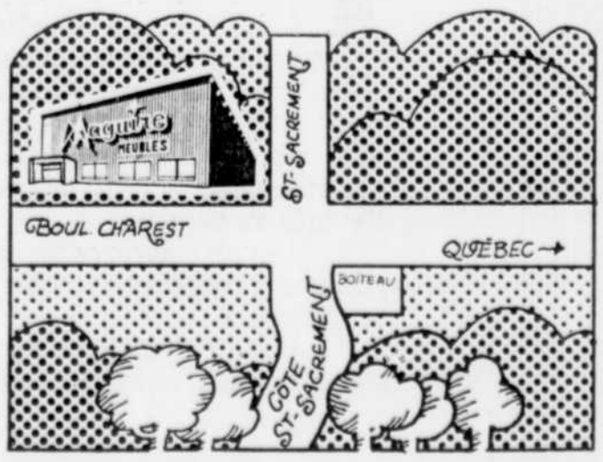

Facile à trouver, heureux de s'y retrouver.

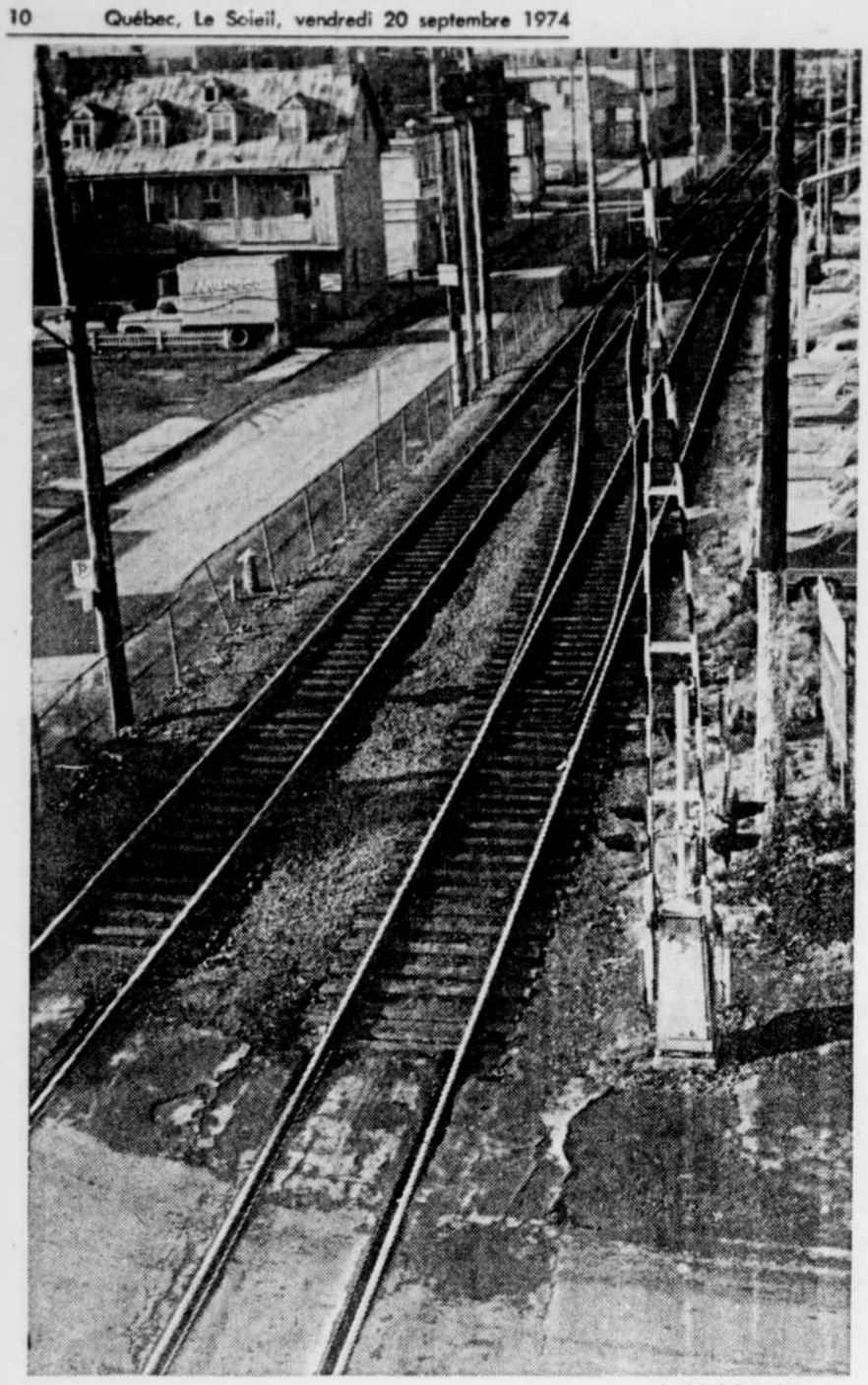

Le Soleil, Roland Marcoux

Les voies ferrées seront enlevées d'ici deux ans

MONTREAL — Une entente est intervenue entre les différentes parties impliquées dans l'enlèvement des voies ferrées du centre-ville de Québec et le document sera paraphé, lundi prochain, en présence d'un représentant de la Communauté urbaine de Québec.

On se rappellera que, depuis deux ans, des négociations ont eu lieu entre le Canadien National, le Canadien Pacifique, la ville de Québec et le gouvernement fédéral pour trouver un terrain d'entente. On l'a déniché: $24.5 millions et la disparition des voies ferrées d'ici l'automne de 1976.

La plus grande partie du coût sera absorbée par le ministère de l'Expansion économique régionale avec $20 millions. La Commission canadienne des transports déboursera $1 million et le gouvernement québécois $3.5 millions.

Bien sûr, le Canadien Pacifique y gagne le plus: $10 millions pour le déménagement et autant comme compensation pour la relocalisation de la cour de triage.

Mais, le problème du transport par voie ferrée n'est pas pour autant réglé. En effet, la Commission d'aménagement de la CUQ croit qu'il faut garder au centre-ville une voie d'accès aux trains voyageurs. A cet effet, elle a donc accordé un mandat à une firme montréalaise pour analyser l'utilisation de la voie nord, soit celle qui traverse le quartier Limoilou.

Bâton de dynamite, dans le bureau du chef Simard

par Louis-Guy LEMIEUX

Le chef de police récemment congédié de Ville de Montmorency, M. Gilles Simard, gardait dans son bureau, depuis plusieurs années, par oubli ou par négligence, un bâton de dynamite rendu "extrêmement dangereux" car, en raison de l'humidité, la nitroglycérine avait suintée et s'était cristallisée aux deux extrémités de l'objet meurtrier.

Au moindre choc, le bâton de dynamite aurait pu exploser dans le bureau du chef. Il constituait une menace non seulement pour ceux qui se trouvaient dans le bureau du chef de police, mais aussi pour ceux qui travaillaient dans les bureaux voisins. Le bureau de M. Simard est situé au deuxième étage de l'hôtel de ville de Montmorency. On y trouve en permanence une dizaine d'employés.

C'est ce qui a été mis en preuve, hier, devant la Commission de police du Québec qui enquête au sujet du congédiement du chef de police de Ville de Montmorency.

Congédié, le 15 juillet 1974, le chef Simard interjette présentement appel devant la commission contre la décision des autorités municipales de Ville de Montmorency.

L'affaire du bâton de dynamite

Le principal témoin dans l'affaire du bâton de dynamite a été l'agent Réjean Veilleux, jeune spécialiste des questions d'explosifs à la Sûreté du Québec.

Avant lui, le directeur adjoint du corps de police de la municipalité, M. Charles Leduc, avait raconté dans quelles circonstances il avait découvert le bâton de dynamite.

Engagé au début de septembre 1974 pour diriger le corps de police, M. Leduc a décidé de faire du ménage dans le bureau de l'ancien chef Simard.

En déplaçant de la paperasse empilée sur une étagère, quelle ne fut pas sa surprise de voir tomber sur le plancher un bâton de dynamite. Il faut comprendre que, comme beaucoup de chefs de police, M. Leduc est un ancien militaire. Il devait déclarer d'ailleurs qu'il avait toujours eu une sainte peur des explosifs.

Par suite de sa découverte, M. Leduc demanda l'aide de la Sûreté du Québec. Le jour même, l'agent Veilleux venait chercher l'explosif et le faisait disparaître, une heure plus tard, dans une carrière de sable isolée de Notre - Dame - des - Laurentides.

Le bâton de dynamite était-il dangereux? "Oui, très dangereux!", a déclaré le policier Veilleux. Contre-interrogé avec insistance à ce sujet par le procureur du chef Simard, Me Wildy Fontaine, le spécialiste de la Sûreté n'a pas changé un mot de son témoignage selon lequel le bâton de dynamite représentait un danger constant pour tous ceux qui approchaient le bureau du chef.

Le policier Veilleux devait même déclarer: "Etant donné qu'il a échappé ce bâton, rendu très dangereux par le vieillissement et l'humidité, je considère M. Leduc comme chanceux d'être ici avec nous aujourd'hui".

Un témoignage attendu

La Commission de police a entendu cinq témoins au cours de la journée d'hier: le maire Roland Vermette, les conseillers Carol Saint-Pierre et Marius Lamontagne et les policiers Leduc et Veilleux. Les représentants de la municipalité n'ont pu apporter rien de très nouveau à propos des absences discutées du chef.

Aujourd'hui, le témoignage du chef Simard devrait jeter un nouvel éclairage sur toute cette affaire. Les audiences publiques de la commission de police reprenaient ce matin.

Comparaison sur le prix des aliments

OTTAWA (PC) — La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a inauguré hier la publication d'une série de rapports hebdomadaires concernant les prix comparatifs chez divers détaillants d'alimentation de la région Hull-Ottawa.

Il s'agit d'un projet-pilote visant à déterminer dans quelle mesure le fait de disposer de données comparaitves sur les prix influence le choix du consommateur.

Après avoir enregistré le prix des aliments dans 27 magasins depuis avril dernier, la commission note avoir remarqué des différences de prix intéressantes: à titre d'exemple, au cours de la semaine se terminant 14 septembre, le prix du panier de provisions type était évalué à $57.71 et à $66.30 dans deux établissements différents du secteur Gatineau-Hull, soit une différence de 14 pour cent.

La commission souligne par ailleurs que l'emplacement, l'agencement du magasin, la courtoisie du personnel, l'efficacité des caissières et la qualité des produits peuvent également influencer le choix des consommateurs.

Une conférence provinciale-municipale se tiendra à Québec au début de 1975

Par Vianney DUCHESNE

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Une deuxième conférence provinciale-municipale aura lieu au Québec dans les premiers mois de l'année 1975.

Le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor C. Goldbloom, a invité les 1,000 congressistes de l'Union des municipalités du Québec à y participer, mais en nombre plus restreint. Il a aussi mis les municipalités en garde contre les marchands de trafic d'influence.

En effet, le ministre a déclaré que des gens sillonnent la province pour offrir aux municipalités d'aller défendre leurs dossiers au ministère des Affaires municipales. Il a affirmé que les municipalités n'ont pas besoin d'intermédiaires.

Par contre, M. Goldbloom est d'opinion qu'il est normal, pour la municipalité, d'informer le député du comté de ses requêtes. Selon lui, le député représente le comté et, à ce titre, il peut judicieusement conseiller le ministre sur les priorités d'une région.

On se rappellera qu'une enquête est menée actuellement sur certaines municipalités où des pressions de ce genre auraient eu lieu. Aussi, M. Goldbloom a tenu à préciser que sa déclaration ne visait personne en particulier et était dépourvue de tout rapport avec des enquêtes en cours. Il a simplement voulu mettre les maires et conseillers municipaux en garde contre la tentation de vouloir accélérer le processus d'étude des dossiers au ministère.

Quant à la conférence provinciale-municipale, le ministre la veut positive dans la mise au point des solutions aux problèmes municipaux. Il a souligné le fait que ses fonctionnaires travaillent déjà sur la préparation d'une étude économique sur la fiscalité.

Il a aussi déclaré que d'autres ministres seront appelés à participer aux assises. On peut prévoir, que le ministère de l'Education y jouera un rôle important, étant donné que la plupart des maires s'entendent pour réclamer le retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier. Pour M. Goldbloom, il n'y a pas de doute qu'à ce chapitre les municipalités sont plus pénalisées que les commissions scolaires.

Plan directeur

D'autre part, le ministre des Affaires municipales a déploré le fait qu'aucune loi n'oblige les municipalités à avoir un plan directeur. Or, c'est là un outil très important dans la planification et pour faire en sorte qu'une ville ne détruise pas ce que fait sa voisine.

Il a ajouté qu'il n'est pas acceptable que des municipalités permettent à peu près n'importe quoi. Il ne peut concevoir, à titre d'exemple, que des lots où sont installés tous les services municipaux ne soient pas utilisés ou que des rues n'aient pas de maisons mais tous les services.

Pour montrer l'insouciance de certains administrateurs municipaux, il a révélé qu'au Québec 87 municipalités ont acheté $700,000,000 de petits carrés de terrains pour des fins industrielles et en ont vendu seulement 200 millions de pieds carrés; certaines n'ont même pas vendu 10 p.c. de la quantité acquise.

Il a insisté aussi sur l'importance d'économiser l'espace. Selon lui, au Québec, on alloue 30 p.c. de l'espace à la voierie et aux parcs, bien que des urbanistes prétendent que 20 p.c. est suffisant. A cause du transport en commun, cette économie prend toute so importance.

Nomination

OTTAWA (PC) — Le Service canadien des pénitenciers a annoncé la nomination de M. Michel Lecorre, anciennement directeur du pénitencier St-Vincent-de-Paul et de l'Institut Archambault, au poste de directeur régional adjoint pour le Québec des services opérationnels.

Il s'agit d'un poste nouveau dont les responsabilités englobent le personnel, les finances, l'organisation et l'administration, les industries, les services techniques et l'information, et qui vise à améliorer la qualité des services de soutien dispensés aux institutions pénitentiaires dans les différentes régions administratives.

Québec doit traiter les municipalités sur un pied d'égalité (G. Lamontagne)

MONTREAL — Les municipalités doivent obtenir, du gouvernement provincial, les pouvoirs dont elles ont besoin et elles doivent être traitées en partenaires égaux avec ce même gouvernement.

C'est du moins le message que le maire Gilles Lamontagne, nouveau président de l'Union des municipalités du Québec, a transmis aux congressistes réunis à Montréal, hier soir.

Selon M. Lamontagne, les municipalités devront prendre les dispositions appropriées et énergiques pour amener les autorités supérieures à agir de façon concrète et décisive pour donner aux municipalités les pouvoirs dont elles ont besoin et les ressources fiscales nécessaires.

Quant aux relations fédérales-provinciales-municipales, le président de l'union est d'avis que les municipalités ont leur mot à dire. Ce sont elles qui sont les gouvernements les plus près du peuple à son avis, tandis que le gouvernement fédéral prend des décisions qui touchent directement ces contribuables.

"On peut se camoufler derrière une constitution et s'offusquer du fait que les municipalités demandent à être traitées en partenaires égaux avec la province, a-t-il dit, mais on ne peut échapper à la loi." Selon lui, il ne peut y avoir de politique, de loi ou de règlement qui puissent être efficaces sans au préalable un dialogue entre les trois ordres de gouvernement.

Il a ajouté que l'organisme devra tendre aussi vers l'obtention, pour les municipalités, de l'exclusivité du champ de l'impôt foncier. Actuellement, a-t-il précisé, municipalités et commissions scolaires sont mécontentes.

Outre M. Lamontagne, les principaux autres élus sont M. Louis-Philippe Bernier, maire de Drummondville; M. Robert-Louis Gouin, maire de Trois-Rivières-Ouest; et Aldas Boileau, maire de Saint-Hubert, comme vice-présidents.

Lévis n'aura pas de subvention

MONTREAL — La municipalité de Lévis n'obtiendra pas de subvention du gouvernement provincial pour sa participation financière au déficit de la compagnie de transport en commun de la Rive-Sud. C'est du moins ce que le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor C. Goldbloom, a déclaré, hier, à Montréal.

On se rappellera que la ville de Lévis réelamait une subvention pour sa participation de $28,000 par suite de la décision du ministère des Affaires municipales d'accorder globalement $42,000 aux autres municipalités pour les aider à payer leur quote-part. Quant au gouvernement, il avait déjà effacé la moitié du déficit de $140,000.

Selon M. Goldbloom, son ministère n'est pas un dépanneur. Il est là pour aider les municipalités mal prises et qui n'ont pas d'argent pour faire face à leurs responsabilités. Or, a-t-il souligné, le cas de la ville de Lévis est différent puisqu'elle avait déjà adopté une résolution pour allouer $28,000 à la compagnie de transport.

D'autre part, le ministre des Affaires municipales a précisé que, s'il accordait des subventions pour combler un déficit, il créerait là un précédent susceptible d'être coûteux. Ainsi, il a précisé que les villes ne doivent pas considérer les montants obtenus comme de véritables subventions, mais plutôt comme une avance sur les subventions à venir. Ce n'est qu'à la lumière des prochains budgets, en somme, qu'elles sauront si elles devront ou non rembourser ces sommes au gouvernement.

AVIS LEGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES
PROJET POLYVALENTE STE-THERESE #3

La Commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes recevra jusqu'à 14:00 heures (heure en vigueur localement), le vendredi 11 octobre 1974, au bureau du Directeur général, édifice Place Sauvé, 1er étage, 350 boulevard Sauvé, St-Eustache, des offres sous enveloppes scellées pour:

A.O. 745-26 - OUTILLAGE
ATELIER: CONSTRUCTION
A.O. 745-27 - MACHINERIE
ATELIER: CONSTRUCTION
A.O. 745-28 - MACHINERIE
ATELIER: ELECTROTECHNIQUE
A.O. 745-29 - OUTILLAGE
ATELIER: EQUIPEMENT MOTORISE
A.O. 745-30 - MACHINERIE
ATELIER: COMMERCE

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.
Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse $2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.
Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges pour chacune des sections du projet à compter du 20 septembre 1974 en s'adressant au Régisseur des services de l'approvisionnement, local 203, édifice Place Sauvé, 350 boulevard Sauvé, St-Eustache (tél.: 473-4694 - code régional 514).
Les soumissions seront ouvertes à 14:00 heures (heure en vigueur localement), le vendredi 11 octobre 1974.
Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.
La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.
Donné à St-Eustache, ce 20 septembre 1974.

Roch Aubé
Directeur général

SK Kmart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES
Chaise de cuisine
Pour ajouter ou compléter votre mobilier fleuri asst.
Prix rég. K Mart: 6.79
Spécial: 4.77
Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES
Dame
Robe de nuit longue
Teintes imprimées fini coton, flanellette manche longue, tailles P.M.G.
Prix rég. K Mart: 4.73
Spécial: 2.99
Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES
Coussin
Décoratif, idéal pour la détente au foyer, appr. 17 x 22
Prix rég. K Mart: 3.43
Spécial: 1.99
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
McCormick Biscuits
Sac de 2 lb, saveur de chocolat, orange, citron, farine d'avoine, gingembre.
Prix rég. K Mart: 1.04
Spécial: .89
Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES
Dame
Chandails
Acrylique, col roulé, manches longues, 2 modèles, P.M.G.
Prix rég. K Mart: 8.88
Spécial: 5.49
Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES
Homme
Gilets
Pratiques, confortables, encolure en V beige, brun, marine. Tailles: P.M.G.XG.
Prix rég. K Mart: 8.73
Spécial: 5.77
Samedi seulement.

SPECIAUX VEDETTES
Jeu Tock
Un jeu pour toute la famille jouez et gagnez.
Prix rég. K Mart: 5.37
Spécial: 3.87
Samedi seulement.

Satisfaction garantie Ou argent remis... plus qu'un slogan, UNE FACON DE VIVRE
PLACE FLEUR DE LYS 550 Boul. Hamel Quebec
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS ... 990 Rue De Bourgogne St. Foy, Quebec

Pour rater des buts, les joueurs canadiens ont prouvé, hier soir, lors de la deuxième joute de la série Canada-Urss, qu'ils n'avaient pas leur pareil. Mais les camarades soviétiques en ont manqué eux aussi. Si Valery Kharlamov avait réussi à déjouer Gerry Cheevers sur ce jeu, le match aurait pu se dérouler d'une tout autre façon.

Le Canada continue à imposer son style aux Soviétiques

TORONTO (PC) — Equipe-Canada a fait une percée rapide de 3-0 pour remporter une victoire de 4-1, hier soir, contre l'équipe de l'Urss et prendre une avance d'un match dans la série de huit matchs.

La première rencontre, à Québec, mardi soir dernier, s'était terminée par une égalité de 3-3.

Près de 16,500 spectateurs ont accordé une ovation à l'équipe canadienne à la fin du match, acclamant les joueurs de l'AMH qui avaient su imposer leur style aux Soviétiques tout au long des trois périodes de jeu.

Ralph Backstrom, André Lacroix, Bobby Hull, ce dernier avec son troisième but de la série, et J.-C. Tremblay ont compté les buts des vainqueurs. Alexandre Yakoushev, de loin le meilleur joueur offensif des Russes, a privé Gerry Cheevers d'un blanchissage à 13:09 de la période médiane.

Alors que Vadlislav Tretiak avait été l'étoile de la première confrontation Urss-Canada, le gardien Cheevers a été le centre d'attraction, hier soir, au Maple Leaf Gardens.

Ce gardien, qui avait remporté le titre de meilleur gardien de l'AMH, il y a deux ans, a été superbe en bloquant plusieurs excellents lancers des Russes, n'étant battu que sur le lancer de Yakoushev dans un filet vide, Cheevers étant à droite de son but.

En réalité, les Soviétiques ont réduit la marge à 3-2 au début du dernier vingt, Vladimir Petrov ayant atteint la barre horizontale à l'intérieur du filet.

Bien que la lumière rouge soit restée allumée pendant une dizaine de secondes et malgré les protestations des Soviétiques, le jeu s'est poursuivi. Finalement, Brown a signalé un arrêt et a consulté le juge de buts Jack Schmidt, mais a maintenu sa décision. Il a par ailleurs refusé d'obtempérer à la demande de l'entraîneur Boris Koulagine de regarder la reprise au moniteur installé près du banc de l'équipe de l'Urss et a remis le disque en jeu à la ligne bleue des Canadiens.

Pendant la rencontre, le beau-père de Cheevers, lequel avait pris place dans les estrades situées derrière le filet de l'équipe canadienne, a été victime d'une attaque cardiaque. Il a été transporté à l'hôpital.

Interrogé à ce sujet, le directeur général Bill Hunter a refusé d'émettre tout commentaire.

L'équipe de l'AMH a perdu en première période les services du vétéran Gordie Howe, qui avait récolté une passe sur le premier but des siens.

Complétant un trio avec son fils Mark et le joueur de centre Ralph Backstrom, Howe s'est présenté en territoire adverse devant les défenseurs soviétiques et a effectué une passe à Mark du côté gauche. Celui-ci a attiré Tretiak de son côté et a remis le disque à Backstrom qui n'a eu qu'à le pousser dans le filet. Gordie Howe s'est ensuite dirigé vers le banc des siens et n'est pas revenu au jeu. Il a subi une contusion aux côtes, mais il devrait être en uniforme pour le troisième match, demain, à Winnipeg.

L'ailier soviétique Youri Lebedev et le joueur de centre André Lacroix ont tous deux été blessés à la tête, blessures qui ont nécessité plusieurs points de suture.

Mike Walton a hérité d'un lancer de pénalisation après que le défenseur Valeri Vasilyev l'eut fait trébucher en deuxième période. Il a effectué un lancer frappé, mais Tretiak a réussi l'arrêt.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Canada, Backstrom 1er (Mark Howe, G. Howe) 4:31
2—Canada, Lacroix 1er (McKenzie, Tremblay) 10:49

Punitions: Smith C 1:44, Kapoustin U 10:19, 12:50; Mahovlich C 16:08.

DEUXIEME PERIODE

3—Canada, Hull 3e (Lacroix, McKenzie) 2:50
4—URSS, Yakoushev 1er (Shadrin, Lebedev) 13:09

Punitions: Mahovlich C 9:44, Lacroix C 15:39.

TROISIEME PERIODE

5—Canada, Tremblay 1er (Lacroix, Hull) 17:03

Punitions: Smith C 13:23, Maltsev U 16:04, Tremblay C 19:00

Lancers:

URSS	13	8	9	—30
Canada	10	16	7	—33

Gardiens: Cheevers, Canada; Tretiak, URSS.

Assistance: 16,485.

Les chiffres de la série

	Victoires	Défaites	Nulles	Buts pour	Buts contre	Lancers
Urss	0	1	1	4	7	58
Canada	1	0	1	7	4	67

LES COMPTEURS

URSS	B	A	PTS	PEN	CANADA	B	A	PTS	PEN
Kharlamov	1	1	2	0	Hull	3	2	5	0
Luchenko	1	0	1	0	Lacroix	1	4	5	2
Petrov	1	0	1	0	McKenzie	1	3	4	2
Yakushev	1	0	1	0	Tremblay	1	1	2	2
Kapustin	0	1	1	6	Howe Gord.	0	2	2	0
Vasilyev	0	1	1	2	Backstrom	1	0	1	0
Lebedev	0	1	1	0	Howe Mark	0	1	1	0
Gusev	0	1	1	0	Walton	0	1	1	0
Tsygankov	0	1	1	0	Smith	0	0	0	4
Shadrin	0	1	1	0	Mahovlich	0	0	0	4
Bodonov	0	0	0	2	Shmyr	0	0	0	4
Lyapkin	0	0	0	2	Houle	0	0	0	2
Maltsev	0	0	0	2	Selwood	0	0	0	2
Kuznetsov	0	0	0	0	Ley	0	0	0	0
Mikkailov	0	0	0	0	Stapleton	0	0	0	0
Shalimov	0	0	0	0	Tardif	0	0	0	0
Anasin	0	0	0	0	Bernier	0	0	0	0
Kotov	0	0	0	0	Henderson	0	0	0	0
					MacGregor	0	0	0	0

GARDIENS

	MIN	BC	MOY.	LAN.		MIN	BC	MOY.	LAN.
Tretiak	120	7	3.5	67	Cheevers	120	4	2.00	58
Sidelnikov	0	0	0.00	00	McLeod	0	0	0.00	00

Maurice Barrette connaîtra son adjoint bientôt

L'adjoint de Maurice Barrette sera connu en fin de semaine.

Depuis le début du camp d'entraînement des Remparts de Québec, l'entraîneur Marc Picard n'a pas caché que l'un de ses problèmes majeurs se situait dans le choix du second cerbère de l'équipe.

La sélection du vétéran Barrette était logique, comme gardien de but numéro un, mais Picard aura dû patienter jusqu'à la fin de la période d'entraînement pour fixer son choix sur son auxiliaire.

Marc Picard a laissé entendre, hier, que Maurice Barrette et Léandre Asselin, l'un des candidats, seront utilisés, ce soir, contre Larry Regan et le Junior de Montréal, au Colisée. Et dimanche soir, ce sera au tour des Saguenéens de Chicoutimi de rendre visite aux Remparts.

La formation québécoise a encaissé un revers de 6-3 aux mains du Junior de Montréal, la semaine dernière, dans un match au cours duquel Marc Picard avait multiplié les expériences dans le but d'éclaircir sa lanterne davantage. Le gardien André Lepage, qui a porté les couleurs des défunts Rangers de Drummondville et qui a brillé lors de ce match hors concours, sera de nouveau devant la cage du Junior.

Au cours du week-end, l'entraîneur Picard utilisera un maximum de 20 joueurs pour chaque joute, se conformant ainsi au règlement établi. Un total de 12 joueurs d'avant seront envoyés dans la mêlée.

Les Remparts ouvriront leur campagne régulière, vendredi prochain, au Colisée. Ils accueilleront alors leurs grands rivaux de la saison dernière, les Eperviers de Sorel.

Pour Amyot, il ne manque que les marées basses

Par Jacques ARTEAU

Allô Jacques!

"Non, pas encore à l'eau, mais ce sera probablement lundi, sinon ce sera d'ici le 29".

Arrivé hier matin en Angleterre, Jacques Amyot attend impatiemment le temps le plus propice pour sauter dans la Manche. Le nageur québécois est en quête d'une deuxième réussite de la traversée du bras de mer séparant l'Angleterre de la France, cette fois dans le sens inverse.

"Tout augure bien"

Depuis son arrivée à Calais, en France, jeudi dernier, il s'est entraîné rondement chaque jour jusqu'à ce qu'il parte, avec son entraîneur Benoit Drouin, pour Folkstone, hier matin. A toutes fins utiles, son entraînement intensif est terminé. Le nageur, au seuil de la cinquantaine, n'attend plus maintenant que le signal de son entraîneur.

"Je croyais sauter à l'eau plus tôt, mais on nous a finalement conseillé d'attendre les marées basses, plus favorables, de la semaine prochaine", d'expliquer Jacques Amyot, hier midi, heure de Québec, alors qu'il s'apprêtait à souper, au Lancastrian Cast House, à Folkstone, sur le coup de six heures.

"Tout va très bien depuis notre arrivée à Paris, aucune complication ne s'est produite. J'ai pu m'entraîner comme Ben l'avait prévu, tout augure bien jusqu'ici", a-t-il ajouté, nettement satisfait des préparatifs de sa deuxième tentative de franchir la Manche depuis les rives de Folkstone, à Calais, France.

De son premier contact avec ces eaux qu'il avait bravées une première fois en 1956, il a fait observer: "La température de l'eau est la même, soit environ 55 degrés. Et l'eau n'a pas changé, elle est encore salée.."

Au marché du poisson

Comme si tout devait cadrer avec ce défi renouvelé du nageur québécois, c'est au marché du poisson que doit être remplie, aujourd'hui, la plus importante formalité.

"D'après ce que l'on nous a dit, nous allons mettre la main sur le meilleur guide possible pour la traversée", selon l'entraîneur de Jacques Amyot.

Aux yeux de Benoit Drouin, l'engagement d'un guide compétent pouvait constituer le plus épineux problème à résoudre dans les préparatifs de la traversée. Or, par une heureuse coïncidence, Jacques Amyot a rencontré le fils de son premier guide, en 1956, et ce dernier a, semble-t-il, facilité les recherches pour un guide.

Le capitaine anglais L. Reid est le même guide qui avait surveillé la tentative d'une jeune nageuse égyptienne, il y a quelques semaines. Son engagement doit être conclu, aujourd'hui, au marché du poisson, à Folkstone.

"C'est le plus compétent et en même temps il est reconnu par la Channel Swimming Association, d'après les rapports que j'ai eus", a dit Benoit Drouin.

Reconnaissant pour la collaboration obtenue de la délégation du Québec à Paris, l'entraîneur du nageur québécois a conclu, sur un ton humoristique: "C'est un nageur d'âge d'or, il faudra maintenant qu'il se repose d'ici lundi au plus tard. En tout cas, il ne manque pas de vitalité, il veut voir Bonhomme Carnaval de l'autre côté, à Calais".

Le Jean-Claude des beaux jours!

Nous n'avons pas été tout à fait d'accord avec le choix du meilleur joueur d'Equipe-Canada, après la joute de mardi soir, à Québec. Toutefois, il n'a jamais été dans notre intention de contester la nomination de Bobby Hull, car il est certain qu'il avait sa part de mérite.

Comme nous l'avons écrit, mercredi, notre vote allait à André Lacroix.

Après la deuxième joute, celle d'hier, il nous arrive une autre fois de ne pas être d'accord avec la majorité. Même si nous gardons beaucoup d'admiration pour le joueur élu, le gardien de but Gerry Cheevers. D'ailleurs, il est certain que l'ensemble de la population sportive l'approuve.

Il est évident que le choix de cette deuxième joute était encore plus difficile que celui de mardi. "Ils ont pris la voie la plus facile", a été la réflexion que nous a faite l'ex-confrère Jean Pouliot, qui avait suivi la joute avec nous, en entendant le nom de Cheevers.

Personnellement, nous avons pensé que l'honneur irait à Jean-Claude Tremblay, le défenseur des Nordiques, tout en admettant que Lacroix n'était pas loin en arrière. D'ailleurs, Pouliot lui-même avait émis l'opinion que l'athlète de Lévis-Lauzon méritait d'être choisi.

C'est vrai qu'il y a peut-être un peu de chauvinisme dans notre affaire, mais nous croyons qu'il y a plusieurs Canadiens qui souffrent de la même "maladie" depuis mardi soir. Franchement, il est bien difficile de ne pas être un peu émotif suivant ce nouvel épisode.

Lueur d'espoir pour les Nordiques 74-75

Peu importe ce qui arrivera d'ici la fin de la série, nous devons vous admettre que la tenue de Jean-Claude Tremblay représente un "rayon de soleil" pour les Nordiques de Québec à l'approche de la troisième saison de l'Association mondiale de hockey. En tout cas, des gars comme le directeur-gérant Maurice Filion et l'entraîneur Jean-Guy Gendron doivent respirer plus à l'aise.

Ces deux personnes n'ont pas eu la vie facile depuis qu'ils sont entrés en fonction. Les commentaires qu'ils ont entendus ont été des plus pessimistes, en marge de cette saison 1974-1975. Un sondage du "Hockey News" les a même placés en dernière position de la nouvelle section "canadienne" de l'Association mondiale de hockey.

Cependant, si Tremblay peut continuer à jouer pour eux comme il le fait pour l'équipe nationale, on devrait écrire internationale pour plaire à Bunny Ahearne, ils

roland sabourin

seront soulages de nombreux problemes. J.-C. fera toute la différence au monde.

En dépit de toutes les accusations qui ont été portées la saison dernière, il est certain qu'il n'y a pas eu que Jacques Plante à tenir responsable pour tous les déboires des Nordiques. Le rendement inférieur de J.-C. avait coûté plusieurs points à notre club de l'AMH. Même un Tremblay qui aurait fourni la moitié de son rendement de 1972-1973, aurait pu donner le championnat de section à son club. D'ailleurs, Jean-Claude le sait lui-même.

Tout ce que nous souhaitons est que le Tremblay que nous avons vu, cette semaine, sera le même pour les Nordiques, à la fin de la présente série. En toute franchise, il pourra faire toute la différence au monde. Il doit bien cela au public québécois, qui a continué à le soutenir en dépit de la pire saison de toute sa carrière.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Les dirigeants du Club de courses Jacques-Cartier, en dépit du fait que des téléviseurs étaient à la disposition des amateurs, ont pu se rendre compte que le public n'avait pas l'idée au trot et amble, hier...Le pari mutuel a probablement été le plus bas vu depuis plusieurs années, surtout par un temps idéal et avec une classe de chevaux de qualité...Le reste de la série Urss-Canada ne viendra plus en conflit avec les programmes de l'hippodrome local...

Même si les Remparts ont été frappés plus durement que le directeur-gérant Paul Dumont l'avait prévu, surtout par les pertes de Guy Chouinard et de Buddy Cloutier, deux gars qui auraient été des super-vedettes du hockey junior en 1974-1975, le club local ne s'en est pas si mal tiré...N'attachez pas trop d'importance aux deux défaites en joutes hors concours...D'ailleurs, vous aurez l'occasion de le juger vous-même à compter de ce soir, sans oublier le match de dimanche...

Les sportifs de la région ont été très actifs à l'encan de chevaux tenu à la piste Liberty Bell, dans la région de Philadelphie...Pas moins de 20 nouveaux poulains viennent de prendre pension à la piste locale...D'ailleurs, l'opinion générale est que tous les records pour l'acquisition de nouveaux chevaux auront été battus quand aura été complété le calendrier des encans, sans oublier celui de Harrisburg, très populaire auprès des sportifs de notre région...

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à Les Carpenter, qui a été blessé dans un accident de la route, en se rendant à l'hôpital du Saint-Sacrement pour rendre visite au confrère Louis Fusk...

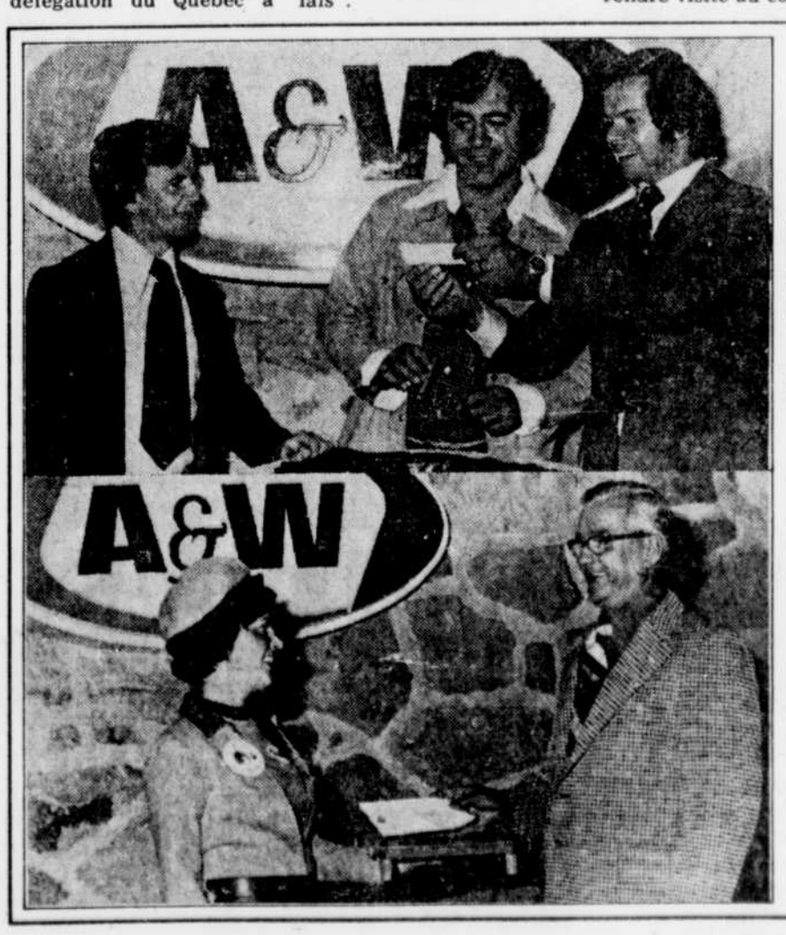

La femme, le sport et la root beer

Le 4e tirage d'une paire de billets de saison des Nordiques s'est déroulé au restaurant A&W de Charlesbourg.

Tout d'abord, Michel Parizeau des Nordiques a tiré le nom du gagnant de la semaine: il s'agit de M. André Savard, 770 ave Myrand. M. Pierre Chatel, directeur de la promotion des Nordiques et M. René Veilleux des restaurants A&W de Québec, observaient la scène.

Ensuite, ce fut au tour du gagnant de la semaine dernière M. J. Rolland Auclair de recevoir (le chanceux!) deux billets de saison, présentés sur un plateau par une jolie hôtesse de A&W (le chanceux!).

Vous pouvez être chanceux vous aussi si à chaque fois que vous venez manger chez A&W vous remplissez votre coupon facture. Chaque semaine, pendant huit semaines, c'est un nouveau tirage d'une paire de billets de saison des Nordiques, une valeur de plus de $450! Participez si vous voulez être chanceux.

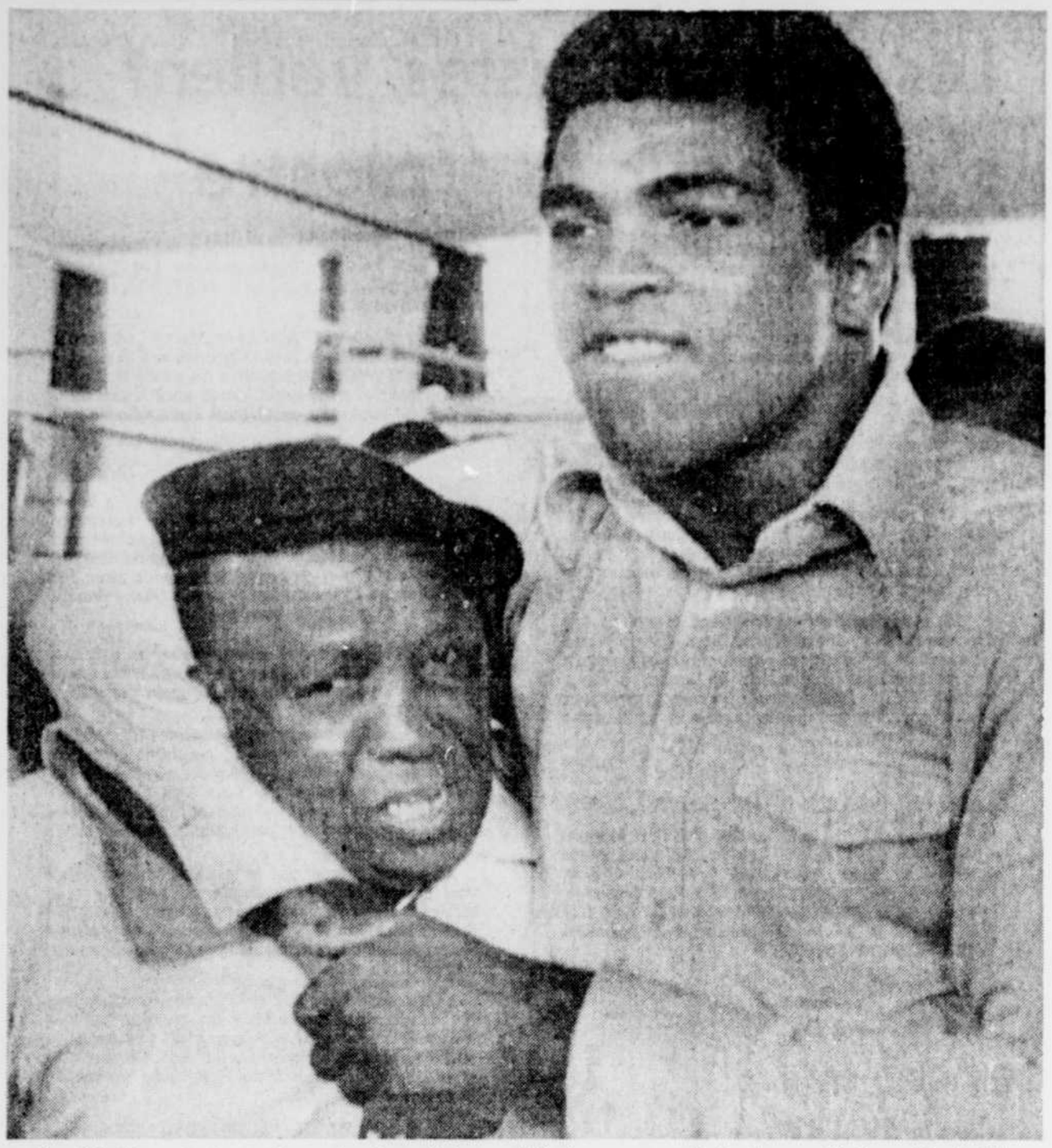

Pour faire du spectacle, tout le monde sait que Muhammad Ali n'a pas son pareil. Il a donc profité d'une visite de Dick Sadler, le gérant de George Foreman, pour donner un spectacle de lutte. Imaginez donc que Sadler voulait des autographes pour les membres de sa famille.

Une bonne journée, Ali et Foreman s'affronteront

KINSHASA (Reuter) — Dick Sadler, le manager de George Foreman, a démenti jeudi les informations en provenance de New York, selon lesquelles son champion du monde mettrait en jeu sa couronne le 30 octobre, devant Muhammad Ali.

S'adressant à la presse au camp de N'Sele, à 40 km. de la capitale du Zaïre, Sadler a indiqué qu'il était encore trop tôt pour fixer une nouvelle date pour le "combat de la jungle" et qu'il faudrait d'abord attendre la cicatrisation de la blessure à l'oeil survenue à son poulain, lors d'une séance d'entraînement lundi.

A New York, un porte-parole des organisateurs, Video Techniques, a annoncé jeudi que Foreman et Ali s'étaient mis d'accord sur la date du 30 octobre.

Démentant qu'une nouvelle date ait été fixée, Sadler a poursuivi: "Vous êtes ici à Kinshasa, vous êtes auprès de nous, et vous vous trouvez dans une meilleure position que ces gens de New York pour connaître la date à laquelle le combat aura lieu.

"Nous ignorons ce qu'il adviendra pour cette blessure. Elle est encore toute fraîche et nous sommes placés dans des conditions différentes de celles de chez nous. Il nous faudra attendre plusieurs jours, ou même une semaine, ou plus encore, avant de savoir si la cicatrisation se passe dans de bonnes conditions et de pouvoir envisager un retour dans le ring pour George."

Repos

Foreman ne s'est même pas rendu jeudi au camp d'entraînement. Sadler a indiqué: "Il se repose, il mange, et il est même peut-être en train de prendre des kilos qu'il devra ensuite transpirer.

La blessure du champion est apparemment profonde et est située à un endroit délicat de la paupière. De ce fait, tout mouvement de l'oeil ne fait que retarder la guérison. Les bords de la blessure sont cousus avec trois minuscules agrafes, et non pas avec des points de suture.

De son côté, Ali, qui ne semblait pas des plus préoccupés mercredi par le report du combat, était d'une humeur massacrante jeudi: "Il a commis une sacrée bêtise en provoquant l'annulation d'un événement de cette importance," a-t-il déclaré sitôt arrivé. Il a indiqué ensuite qu'il avait lui-même affronté le défunt Sonny Liston — lors de leur premier match — avec un genou douloureux: "Si je m'étais coupé à l'oeil à l'entraînement et si j'étais le tenant du titre, j'aurais continué à m'entraîner, fait du shadow boxing et du sac. Pas de boxe avec sparring-partner, mais j'aurais continué à me préparer pour la date prévue. Quand on joue pour cinq millions de dollars, mon vieux, faut prendre des risques."

Ali a déclaré qu'il avait passé vingt minutes, dans la matinée, à courir sous le "chaud soleil du Zaïre" et à répéter qu'il ne quitterait pas le pays d'ici le combat.

Explications

Il a expliqué: "Je vais rester et ne pas cesser de parler, et ne pas laisser Foreman filer en douce. Je suis son homme tout de suite, tout autant que je l'étais pour Sonny Liston il y a dix ans, et je vais me maintenir en condition aussi longtemps qu'il le faudra, d'ici à ce que je puisse me trouver face à Foreman dans un ring."

Alors que l'on demeure généralement circonspect à N'Sele sur les chances d'un combat au mois d'octobre, le report du championnat du monde permettra aux Zaïrois de résoudre les problèmes techniques rendant difficile aux journalistes l'exercice de leur métier.

Les journalistes et les promoteurs de Video Techniques trouvent le système de communications insuffisant et certains craignaient que les installations ne soient pas adéquates pour la couverture par télévision en circuit fermé.

football

HIER
Ligue canadienne
Ottawa 29, Toronto 12
Ligue mnondiale
Houston 14, Birmingham 42
Ligue nationale
Acucune joute

AUJOURD'HUI
Ligue canadienne
Aucune joute
Ligue mondiale
Aucune joute
Ligue nationale
Aucune joute

DEMAIN
Ligue canadienne
Winnipeg à Colombie-Britannique
Ligue mondiale
Aucune joute
Ligue nationale
Aucune joute

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	Pp	Pc	Pts
Montréal	7	2	213	131	14
Hamilton	6	4	170	155	12
Ottawa	4	6	150	160	8
Toronto	3	7	166	216	6

Conférence de l'Ouest

Edmonton	6	3	193	119	12
C.-B.	5	4	175	185	10
Saskatchewan	5	5	186	193	10
Winnipeg	4	4	131	171	8
Calgary	2	7	134	182	4

LIGUE MONDIALE

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Florida	8	4	0	.667	217	170
New York	7	5	0	.583	265	190
Philadelphie	5	7	0	.417	311	248
Jacksonville	4	8	0	.333	243	253

Section centrale

Birmingham	11	1	0	.917	224	239
Memphis	10	2	0	.833	378	201
Chicago	7	5	0	.583	327	312
Detroit	1	11	0	.083	191	307

Section ouest

Californie	8	4	0.	667	276	238
Hawai	4	8	0	.333	276	300
Portland	3	8	1	.273	165	278

LIGUE NATIONALE

Conférence américaine

Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	1	0	0	1.000	34	24
Buffalo	0	0	0	1.000	0	0
NY Jets	0	1	0	.000	16	24
Miami	0	1	0	.000	24	34
Baltimore	0	1	0	.000	0	30

Centre

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	1	0	0	1.000	30	0
Cincinnati	1	0	0	1.000	33	7
Houston	1	0	0	1.000	21	14
Cleveland	0	1	0	.000	7	33

Ouest

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	1	0	0	1.000	24	16
Oakland	0	1	0	.000	20	21
Denver	0	1	0	.000	10	17
San Diego	0	1	0	.000	14	21

Conférence nationale

Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	1	0	0	1.000	24	0
St-Louis	1	0	0	1.000	7	3
Washington	1	0	0	1.000	13	10
NY Giants	0	1	0	.000	10	13
Philadelphie	0	1	0	.000	3	7

Centre

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	1	0	0	1.000	32	17
Chicago	1	0	0	1.000	17	9
Detroit	0	1	0	.000	9	17
Green Bay	0	1	0	.000	17	32

Ouest

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Los Angeles	1	0	0	1.000	17	10
San Francisco	1	0	0	1.000	17	13
Atlanta	0	1	0	.000	0	24
N.-Orléans	0	1	0	.000	13	17

SOMMAIRE

OTTAWA 29 — TORONTO 12

Premier quart

Tor—Touché de Shuddlesworth, 2 vges, converti par Andrusyshyn, 10:36

Ott—Placement de Organ, 26 vges, 14:29

Deuxième quart

Ott—Touché de Nixon, 68 vges, passe de Keeling, converti par Organ, 0:45

Tor—Placement de Andrusyshyn, 26 vges, 6:10

Ott—Touché de Nixon, 13 vges, passe de Keeling, converti par Organ, 11:30

Ott—Placement de Organ, 41 vges, 13:34

Ott—Placement de Organ, 40 vges, 15:00

Troisième quart

Tor—Simple de Andrusyshyn, 44 vges, 8:05

Quatrième quart

Ott—Placement de Organ, 37 vges, 0:18

Tor—Simple de Shuddlesworth, échappé en zone des buts, recouvré par Ottawa, 4:48

Ott—Placement de Organ, 12 vges, 9:50

Ottawa	3	20	0	6—29
Toronto	7	3	1	1—12

baseball

HIER
Ligue nationale
Saint-Louis 6, Pittsburgh 8
Chicago 7, Philadelphie 4
San Diego 2, Los Angeles 11
Cincinnati 8, San Francisco 4
Ligue américaine
Oakland 3, Kansas City 4
Baltimore 7, New York 0
Detroit 3, Boston 1

AUJOURD'HUI
Ligue nationale
New York à Pittsburgh
Philadelphie à Montréal
Chicago à Saint-Louis
San Diego à Los Angeles
Atlanta à Houston
Cincinnati à San Francisco
Ligue américaine
Kansas City à Texas
Californie à Minnesota
Oakland à Chicago
Detroit à Milwaukee
Cleveland à New York (2)
Baltimore à Boston

DEMAIN
Ligue nationale
New York à Pittsburgh
Philadelphie à Montréal
San Diego à Los Angeles
Chicago à Saint-Louis
Cincinnati à San Francisco
Atlanta à Houston
Ligue américaine
Kansas City à Texas
Californie à Minnesota
Oakland à Chicago
Detroit à Milwaukee
Cleveland à New York
Baltimore à Boston

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	80	70	.533	—
Pittsburgh	79	70	.530	1-2
Philadelphie	73	77	.487	7
Montréal	71	78	.477	8 1-2
New York	67	82	.450	12 1-2
Chicago	63	86	.423	16 1-2

Section Ouest

Los Angeles	94	56	.627	—
Cincinnati	92	59	.609	2 1-2
Atlanta	83	68	.550	11 1-2
Houston	76	74	.507	18
San Francisco	68	84	.447	27
San Diego	55	97	.362	40

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	81	70	.536	—
New York	80	70	.533	1-2
Boston	77	72	.517	3
Cleveland	73	75	.493	6 1-2
Milwaukee	72	78	.480	8 1-2
Detroit	69	81	.460	11 1-2

Section Ouest

Oakland	85	66	.563	—
Texas	80	70	.533	4 1-2
Minnesota	77	74	.510	8
Chicago	73	77	.487	11 1-2
Kansas City	73	78	.483	12
Californie	61	90	.404	24

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

San Diego 000 001 010— 2 6 3
Los Angeles 004 003 31x—11 8 1
Freisleben (9-13), Laxton 6, Hardy 7, Johnson 8 et Kendall; Sutton (17-9), Marshall 9 et Yeager. C: LA—Yeager 10e.

Cincinnati 060 010 100— 8 9 2
San Francisco 000 100 030— 4 7 0
Norman (12-12), Borbon 9 et Bench; D'Acquisto (12-13), Halicki 2, Bryant 5, Metzger 7, Moffitt 9 et Boccabella. C: SF—Thomasson 2e.

Chicago 400 010 110— 7 13 4
Philadelphie 301 000 000— 4 12 0
Hooton (6-11), LaRoche 7 et Stelmaszek; Ruthven, Schueler 1 (10-15), Scarce 5, Garber 8, Watt 9 et Boone.

St. Louis 000 130 020— 6 15 1
Pittsburgh 021 000 50x— 8 15 0
Curtis, Bare 3, Folkers 5 (6-2) Hrabosky 7, Garman 7, Siebert 8 et Simmons; Kison, Demery 5, R. Hernandez (3-2) 7, Giusti 8 et Sanguillen.

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 000 010 024— 7 10 0
New York 000 000 000— 0 3 1
McNally (16-10) et Etchebarren; May (6-4) Upshaw 8, Pagan 9 et Munson. C: Bal—Baylor 9e.

Oakland 000 002 010— 3 11 2
Kansas City 000 020 001— 4 10 0
Blue, Fingers 9 (9-5), Lindblad 9 et Fosse; Briles, Bird 6 (7-5) et Martinez.

Detroit 100 200 000— 3 5 1
Boston 010 000 000— 1 3 0
Ruhle (1-0), Hiller 8 et Freehan; Tiant (20-13) et Blackwell. C: Bos—Lynn 2e.

lanceurs probables

Ligue américaine

Cleveland G. Perry (20-10) et F. Peterson (9-12) à New York, Tidrow (12-12) et Gura (4-0) 2, 5:30 p.m.

Baltimore, Grimsley (17-13) à Boston, Drago (6-9) 7:30 p.m.

Detroit, Fryman (6-8) à Milwaukee, Champion (11-3) 8:30 p.m.

Californie, Ryan (20-15) à Minnesota, Decker (15-12) 8:30 p.m.

Kansas City, Fitzmorris (11-6) à Texas, J. Brown (12-12) 9 p.m.

Oakland, Abbott (5-5) ou Hamilton (6-4) à Chicago, B. Johnson (8-4) 9 p.m.

Ligue nationale

New York, Sadecki (8-8) à Pittsburgh, Brett (13-8) 8:05 p.m.

Chicago, Bonham (11-19) à St. Louis, Forsch (5-4) 8:30 p.m.

Atlanta, P. Niekro (17-12) à Houston, Richard (2-1) 8:35 p.m.

Philadelphie, Carlton (14-12) à Montréal, Renko (11-14) 8:05 p.m.

San Diego, McIntosh (0-3) à Los Angeles, Messersmith (18-6) 10:30 p.m.

Cincinnati, Kirby (10-8) à San Francsico, D'Acquisto (12-12) 10:30 p.m.

résultats à québec

PREMIERE COURSE
Trot — Bourse $800
2— Bold Friday, J. Cyrenne, $2.90, 2.40, 2.10; 8— Exodus Hanover, P.E. Alain, $8.70, 2.80; 6— Florlis Star, N. Tremblay, $2.40. Ont aussi couru: Renee Mir, R G Day, Ideal Lady, The Workingman, Super Bell.
Temps: 2:10.3

DEUXIEME COURSE
Amble — Bourse $500
5— Prince Trevor, J. Fortin, $11.70, 7.50, 5.70; 8— Meddy Test, F. Nadeau, $10.20, 7.50; 2— Glade Run, C. Dupont, $4.90. Ont aussi couru: Peanut Boy, Tovelle, True Fire Mama, Armbro Kent, Wil Lor Dolly.
Pari-double: 2-5 — $19.50
Temps: 2:12.2

TROISIEME COURSE
Amble — Bourse $4,435.84
1— Bye Bye Volo, S. Boucher, $2.30, 2.30, 2.20; 3— Beacon Nurse, L. Duquette, $4.10, 3.30; 6— Miss Vankleek, J. L. St-Jacques, $2.50. Ont aussi couru: Miss Chesne Adios, Heabonly, Mumu Dee.
Temps: 2:07.4

QUATRIEME COURSE
Amble — Bourse $1,100
3— Enchanted Heels, F. Nadeau, $3.50, 2.40, 2.10; 2— Good Venture, M. Cournoyer, $3.30, 2.30; 1— J D Carolyn, A. Quinn, $2.50. Ont aussi couru: Chatfield Wind, Garcon Angus, Lord Blackstone, Valley Rainbow, Jeannot Bunter.
Quinella: 2-3 — $13.00

CINQUIEME COURSE
Amble — Bourse $4,435.84
7— Kathleen Drummond, J.P. Gauthier, $5.40, 3.20, 5.40; 3— Betty Drummond, A. Veilleux, $4.00, 3.10; 5— Lyzon, N. Lachance, $6.60. Ont aussi couru: Fast Back Angus, Petite Blonde, Florida Angus, Princess Paloma.
Temps: 2:07.3

SIXIEME COURSE
Amble — Bourse $600
4— Stephanie Win, Y. Pelchat, $5.90, 2.90, 2.30; 6— Thunderstreak, M. Robillard, $4.30, 2.40; 2— Deesse Colonial, M. Cournoyer, $2.60. Ont aussi couru: Whisper Lobell, Y L Mini, Justice Minbar, Proof.
Quinella: 4-6 — $17.70
Temps: 2:06.2
Dans cette course, le no 8 Ithaca était retiré et n'a pas été remplacé.

SEPTIEME COURSE
Amble — Bourse $2,000
1— Patrick Vic, N. Tremblay, $8.60, 4.30, 3.00; 3— Reddi J Adios, C. Dupont, $5.00, 4.20; 4— Kuths Knight, F. Nadeau, $3.70. Ont aussi couru: Meadow Lenco, Gala Lobell, Colorful Mir.
Temps: 2:04.1

HUITIEME COURSE
Amble — Bourse $700
4— Miss Frontenac, J. Quessy, $17.90, 13.10, 7.00; 8— John Honey, Y. Pelchat, $7.20, 3.80; 1— Roya's Dan, E.L. Bouchard, $14.60. Ont aussi couru: Twin City Adios, Jack Drummond, Meadow Byrd, Henry T Volo, Mr. Red Adios.
Quinella: 4-8 — $96.60
Temps: 2:09.4

NEUVIEME COURSE
Amble — Bourse $1,100
2— Portland Dan, F. Nadeau, $3.70, 2.90, 3.00; 6— Bubelee, M. Robillard, $19.60, 13.50; 3— Pea Coat, Y. Pelchat, $5.80. Ont aussi couru: Boumfrise, Lafleur d'Or, A.C.'S Yosemite, Comet Coloniale, Mighty Kent.
Quinella: 2-6 — $39.40
Temps: 2:08.2

DIXIEME COURSE
Amble — Bourse $800
2— T H Bridget, N. Tremblay, $22.90, 7.50, 3.40; 1— Blazer Gene, Y. Pelchat, $6.70, 2.90; 6— Royal House, C. St-Jacques, $2.30. Ont aussi couru: Belvedere Mir, Blazer Scotdale, Armbro Onalee, Benny Brewster, Mr. Flintstone.
Exacta: 2-1 — $62.20
Temps: 2:08.2

RENCONTRES
20 à 60 ans, leçons de danse, voyage fin de semaine, soirée, samedi, lundi. On vous invite pour compléter petits groupes privés.
Informations: Céline — 523-2400
Permis Ministère de l'Éducation 669536

A VENDRE
LAMBORGHINI
1973
MODELE JARAMA 2 + 2, 12 CYLINDRES, 6 CARBURATEURS, COULEUR ROUGE, 15,000 MILLES SEULEMENT.
S'adresser à Claude Moisan
CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE
20, boul. Hamel, Québec, P.Q.
Tél.: 687-2111

ASSISTANT(E) COMPTABLE
avec expérience demandé
- Excellentes conditions de travail, vacances, régime d'assurance, bénéfices marginaux.
- Salaire selon compétence.

Vous présenter à M. Blaize Fortin, comptable en chef chez
CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE
20, boul. Hamel, Québec 8.

Si votre vieille fournaise s'en va en morceaux cet hiver fiez-vous à Texaco

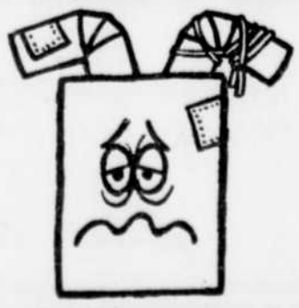

Une fournaise à air chaud pulsé Texaco c'est le meilleur achat que vous puissiez faire, car elle a été conçue pour que la combustion de la moindre goutte d'huile soit complète. De plus le chauffage à l'huile est le chauffage le plus économique. N'hésitez plus... et profitez de notre plan budgétaire pratique.
Les Pétroles Chartier Ltée
720, boul. des Capucins
Tél.: 529-2126
TEXACO
CONFORT AU FOYER

Loto-Perfecta
A B C D
4 9 5 7

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA GRANDE
SÉRIE CANADA-RUSSIE 1974
PIÈCE DE COLLECTION POUR LES SPORTIFS

TIRAGE LIMITÉ — DIMENSION FICTIVE

Les médailles sont maintenant disponibles pour la somme de $85.00 chacune pour une série en argent et $33.00 chacune** pour une série en bronze véritable. La valeur historique de ces médailles est rehaussée par un empaquetage séparé et individuel. Toutefois le prix ci-haut mentionné ne comprend pas la taxe de vente provinciale, l'expédition et les frais de manutention. **Il faut donc ajouter $2.50 et la taxe de vente provinciale à votre envoi.**

"Au cours de toute ma carrière de joueur d'hockey professionnel, j'ai reçu peu d'objets que j'apprécie autant que cette médaille commémorative de la série **CANADA-RUSSIE.** Cette médaille est un merveilleux souvenir de cette série. C'est formidable et je vous la recommande grandement."
"Camille Henry"

Faites parvenir DÈS MAINTENANT VOTRE chèque certifié ☐ ou mandat poste ☐ à:
KANE COMPANY PA.
a/s MSB MARKETING CO.
300 Place Youville
Suite C32
Montréal, Québec H2Y 2B6

Veuillez m'envoyer _____ série(s) de médaille d'argent et/ou _____ série(s) de médaille de bronze. Je désire qu'elles soient encadrées ☐ ou montées ☐ pour un bureau ☐ pour la somme de $11.50 chacune.**
Nom _____
Adresse _____ Ville _____
Province _____ Zone Postale _____
Signature _____

"Feu vert" fut remplacée par "A l'antenne" pour "raison d'Etat"

Il arrive que la raison d'Etat et les considérations politiques exercent leur influence jusque dans des choses bien banales, bien ordinaires. Qu'y a-t-il de plus banal et de plus ordinaire en effet qu'une émission de divertissement l'avant-midi à la radio? Et bien, même là, la raison d'Etat intervient.

Je parle de l'émission "A l'Antenne", diffusée entre 9h30 et 11h30 du lundi au vendredi sur tout le réseau français de la radio d'Etat. Le terme "radio d'Etat" prend ici tout son sens.

"A l'Antenne" a pris l'antenne, c'est le cas de le dire, cet automne, succédant à "Feu vert". Cette dernière était une bonne émission; personne n'a jamais mis en cause ce fait. Seulement, elle était une émission produite dans les studios montréalais de la société dont elle n'est à peu près jamais sortie. Pour des raisons aussi simples qu'elle mobilisait une équipe d'une quarantaine de personnes, des musiciens de l'orchestre aux techniciens. Tout ce monde jouait un rôle essentiel au bon déroulement de l'émission dont la formule était à la fois très souple, par ses enchaînements rapides d'une chanson à un interview à une chronique, par exemple, et très complexe en raison encore de la rapidité de ces nombreux enchaînements.

Or il arriva que les directeurs des postes de base de la Société pensèrent qu'il serait bon que l'émission voyageât pour refléter un peu plus la réalité canadienne et francophone qu'elle desservait. Désir légitime. Le "hic" de cette gentille histoire est peut-être la façon dont ce désir fut traduit dans la réalité.

On informa un peu les participants de l'émission de la chose sans trop insister, semble-t-il. Le coup de massue n'en fut pas moins asséné un peu plus tard. "Feu vert" termine ici sa carrière, pour faire place à autre chose' fut-il décidé.

C'est la direction des programmes elle-même qui bâtit une nouvelle émission dont le principal critère devait être la plus grande mobilité. On demanda ensuite aux membres de l'ancienne équipe de se glisser à l'intérieur du cadre défini par la direction. C'est ainsi que André Hamelin, Jacques Cossette, les deux réalisateurs de l'émission, et Pierre Paquette un des animateurs étaient à Québec cette semaine et seront sur la route durant quinze semaines jusqu'en septembre prochain.

"Ah! Ca, c'est à la direction qu'il faudrait aller le demander" répondaient André Hamelin et Pierre Paquette aux questions qui ne concernaient pas directement le contenu (musique, entrevues et chansons) de l'émission. La formule elle-même de cette émission, curieusement divisée en quatre blocs, deux émissions de disc-jockeys animées respectivement par Pierre Paquette et Colette Devlin, un bloc variétés animé par Devlin et un bloc entrevue mené par Paquette, me semblait être un recul par rapport au "tout" merveilleusement varié et enchaîné qu'était "Feu Vert". Posant la question, Hamelin et Paquette se murèrent dans un mutisme souriant. Pas leur problème de toute évidence que cette question.

Il est, bien sûr, difficile de s'avancer plus avant dans la critique de l'émission qui ne fait que débuter. Les quelques heures diffusées étaient excellentes, tant au niveau des variétés qu'on enregistre maintenant dans diverses salles de la banlieue montréalaise ou des villes visitées que des entrevues réalisées par Paquette.

Hamelin, Cossette et Paquette, interrogés tour à tour, ont aussi insisté sur le fait que l'émission leur plaisait et qu'ils avaient l'intention d'en exploiter toutes les possibilités.

Reste le fait qu'elle est sortie toute armée des bureaux de la direction de la radio et qu'il n'y avait plus qu'à fonctionner dans ce cadre. Des courroies de transmission absentes ou bien mal huilées entre la direction et la production ont créé ce malaise perceptible même à une taupe quatre fois centenaire. Personne n'apprécie le parachutage, pas plus à la radio qu'en politique.

Pour en revenir à l'émission, puisque l'entrevue avec le réalisateur André Hamelin et l'animateur Pierre Paquette tourna autour de son contenu, disons en premier lieu qu'ils s'y sentent parfaitement à l'aise et qu'ils ont l'intention de "jouer avec ce beau train électrique", disait Paquette. Un beau train qui les mènera d'ailleurs fort loin, c'est-à-dire en Europe, à Londres et à Paris, sur la côte est et la côte ouest des Etats-Unis, en plus évidemment de leurs périgrinations un peu partout au Canada. L'émission sera d'ailleurs diffusée depuis Toronto dans deux semaines; les voyages seront donc très fréquents puisque les quinze semaines annuelles d'émissions produites à l'extérieur représentent une dizaine de jours par mois à l'extérieur de Montréal!

Ils ont des projets pour faire des trois entrevues hebdomadaires (réalisées par Hamelin) quelque chose de toujours intéressant. D'ailleurs tous avouent s'ennuyer à faire plus de deux ou trois ans la même chose. "Après deux ans, tu as donné ce que tu avais à donner, résumait Hamelin. C'aurait été facile pour moi de continuer à réaliser l'émission de Desrochers le matin, j'étais habitué à me lever à 4h21..." La routine qui allait commencer à s'installer lui fit passer le flambeau à une autre, Rita Picher. "A elle, d'apporter quelque chose de neuf maintenant". Pour l'heureux réalisateur qui réussit le coup de force d'amener Michel Desrochers à CBF et de dépoussiérer l'émission du matin, cela vaut bien un coup de chapeau admiratif!

Quant à Paquette, son rôle de disc-jockey relativement matinal, à 9h30, lui plaît. "Je m'amuse, il est d'ailleurs difficile d'amuser les autres quand on ne s'amuse pas soi-même". Il présente son choix de disques au risque de scandaliser d'ailleurs les puristes du pop qui ne lui pardonneraient pas aisément de classer toute la musique en langue anglaise sous le titre de musique américaine comme il le fit la semaine dernière pour présenter une pièce des Beatles! Lui-même ne s'en scandalise pas, c'est ce qu'il pense et il a l'entière liberté de le dire.

Néanmoins, la tribune exceptionnelle dont il dispose pour dire ce qu'il pense en toute liberté le scandalise, en théorie... "C'est scandalisant de voir qui a le privilège, pour des raisons les plus diverses et parfois étonnantes, de s'adresser ainsi au monde. On ne laisse pas tout le monde faire de la médecine... Pourquoi alors à la radio?"

Chagall sur la liste noire au Liban

BEYROUTH (AFP) — Le peintre Marc Chagall a été inscrit sur la "liste noire" du bureau de boycottage d'Israël par décision du Conseil des ministres libanais, en raison de ses "tendances sionistes"

Les oeuvres de Chagall sont désormais interdites au Liban.

Pour les mêmes raisons, l'actrice américaine Shelley Winters a également été mise sur la liste noire, et les films dans lesquels elle joue sont interdits. Enfin, le violoniste Isaac Stern a été frappé par la même mesure d'interdiction.

Le Cabaret
EN VEDETTE
JULIE AREL
Spectacles tous les soirs
(Dimanche: relâche)
Danse entre les spectacles
avec les Tip-Tops.
À COMPTER DE LUNDI
PATRICK NORMAN
ENTRE LES SPECTACLES:
DANSE AVEC
LES TIP-TOPS
LOEWS Le Concorde
Place Montcalm
"L'hôtel par excellence."
Pour renseignements: 647-2222

DONALD K. DONALD
présente
CARAVAN
CARAVAN
CARAVAN
CARAVAN
Samedi,
le 28 septembre
à 8h p.m.
au
CENTRE MUNICIPAL
DES CONGRÈS
DE QUÉBEC
Billets en vente à $4.50 aux magasins Sonophile de Place Laurier et rue St-Joseph, ainsi qu'à La Muse, rue St-Jean.

POUR TOUS
cinéparc BELAIR
VILLE BELAIR
TEL.: 842-5228
REPRISE DU GRAND SUCCES...
METRO GOLDWYN MAYER
WILLIAM WYLER'S
BEN-HUR
Projection le — VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE seulement!
2e film
"LE CALIFORNIEN"
un Western avec
Charles Bronson
$2.00 par adulte moins de 14 ans gratuit
OUVERTURE 7h. P.M. - PROJECTION DEBUTE A 7h.30 (FERME SUR SEMAINE)

Ce soir, au crépuscule
petits anges noirs
couleurs
LE DRAME IMPLACABLE DE L'HEREDITE!
une femme peut-elle renier sa mère et rejeter son enfant?
CINE-PARC DE LA COLLINE
ST-NICOLAS - RTES 3-20 - SORTIE 192
(face à l'Auberge de la Colline)
Enfants de moins de 14 ans gratuit en tout temps
TEL.: 831-1623
SEULEMENT
VEND., SAM. et DIM.
2e film
EN COULEURS
"La Générale"

2 ECRANS — AUTOROUTE 40 — BOULEVARD DE LA CAPITALE TEL.: 667-5362
Roméo et Juliette ...une histoire d'amour pas comme les autres
Il a vraiment 16 ans elle a vraiment 15 ans
ILS REINVENTENT L'AMOUR FOU!
cinéparc 1 BEAUPORT
ROMEO et JULIETTE
AVEC: OLIVIA HUSSEY et LEONARD WHITTING
EN COULEURS
EGALEMENT A L'AFFICHE
RYAN O'NEAL et ALI MACGRAW dans
LOVE STORY
L'HISTOIRE D'AMOUR QUI A EMU AUX LARMES LE MONDE ENTIER
EN COULEURS
Un homme et un garçon luttent contre la nature!
cinéparc 2 BEAUPORT
avec RON ELY
LE HURLEMENT DES LOUPS NOIRS
AUSSI A L'AFFICHE AU CINEPARC MONTMAGNY
TRANS-CANADIENNE 20 SORTIE 228
2e GRAND FILM:
LE ROI DE LA JUNGLE
avec STEVE HAWKES COULEUR
OUVERT TOUS LES SOIRS A 6.45 — LA PROJECTION DEBUTE A 7.30 — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emission couleur

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1974

P.M.

6.00
(3) Channel 3 News Hour c
(4) (7) (10) Parle, parle, jase, jase c
(5) The City at six c
(11) Le joint c
(12) Pulse c

6.30
(5) Around the city with Bob c
(8) The FBI c
(11) Actualités 24 c

7.00
(3) News c
(4) Panoramonde c
(5) Rush at large c
(7) Monsieur Country, Claude de Patry c
(10) Le 10 vous informe c
(12) The swiss Family Robinson c
(13) Le 13 vous informe c
(R.-Q.) Francis. "Les lions". — Francis observe un groupe de lions qui découvrent mn nid d'autruches. c

7.15
(R.-Q.) Mains habiles, mains agiles. "L'émaillerie". Micheline de Passillé-Sylvestre et Yves Sylvestre expliquent leur technique d'émaillage. c

7.30
(3) The Price is Right c
(4) (10) En Première: "L'exécuteur"
(5) The Protectors c
(7) En Première: "Des filles, encore des filles" c
(11) Marcus Welby, M.D. c
(12) The six million dollar man c
(13) Marcus Welby, M.D. c
(8) Hogan's heroes c
(R.-Q.) Fugue et vie. "Beethoven et Berlioz" c

8.00
(3) Planet of the Apes c
(5) All in the family c
(8) Kodiak c

8.30
(5) M-A-S-H c
(11) (13) Hors Série c
(8) The Six Million Dollar Man c
(12) Adam-12 (première) c
(R.-Q.) Un maillon de la chaîne. — "Le fourreur". Anim: Michel Simard. — Quelques étapes de l'évolution de ce métier et rencontre avec un fourreur qui exerce son métier depuis 40 ans. c

9.00
(3) Friday Movie: "Willard" c
(5) Outerplaces with Robert Charlebois (spécial) c
(12) Friday Mystery Movie c
(R.-Q.) La vie qu'on mène. — Actualité internationale. c

9.30
(4) Découvertes '74 c
(7) (10) Découvertes '74 c
(8) The Texas Wheelers c

10.00
(4) Auto Patrouille c
(5) The Lawrence Welk Show c
(7) (10) Auto-patrouille c
(8) The night Stalker c

10.30
(4) (10) Les nouvelles TVA c
(7) Les nouvelles TVA c
(11) (13) Le téléjournal c

10.45
(11) Nouvelles du sport et météo c
(13) Le 13 vous informe c

11.00
(3) Channel 3 night beat c
(4) Où sont-ils donc? c
(5) (8) (12) News c
(7) Informa 7 c
(10) La couleur du temps c
(11) (13) Appelez-moi Lise c

11.05
(4) Ciné-4: "La Maja nue" c

11.15
(7) (10) Sans pantoufles: Programme double: "Au bord du volcan" c et "Si tous les gars du monde"

11.20
(12) Pulse c

11.22
(5) Viewpoint c

11.30
(3) Late Movie: "Frogs" c
(5) After Eleven: "The Sea fighters" c
(8) ABC Wide World of Entertainment c

A.M.

12.00
(11) Cinéma: "Angélique et le roi" c
(12) Feature Movie: Programme double: "In cold blood" et "Berlin affair" c
(13) Ciné-soir: "Duffy le renard de Tanger" c

1.30
(11) Ciné-nuit: "Oui à l'amour, non à la guerre" c

2.15
(10) Le 10 vous informe c

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1974

A.M.

6.00
(12) University of the Air c

6.30
(12) Ed Allen c

7.00
(8) Across the Fence c
(12) The Community c

7.30
(3) Get Smart c
(8) Rusty Wellington c
(12) Rocket Robin Hood c

8.00
(3) Speed Buggy c
(8) Yogi's Gang c
(12) Spiderman c

8.30
(3) Scooby-doo, where are you? c
(8) The Bugs Bunny Show c
(12) The Pink Panther Show c

8.55
(10) Bienvenue CFTM c

9.00
(3) Jeannie c
(4) Le roi de la jungle c
(7) (10) Furie c
(8) Jabberwocky c
(11) (13) Pépinot
(12) The Flintstones c

9.30
(3) The Partridge Family: 2200 c
(4) Ciné-Aventures: "Monsieur Joe"
(7) (10) Les Banana Split c
(8) The New Adventures of Gilligan c
(11) (13) Yogi l'ours c
(12) Fantastica c

10.00
(3) Valley of the Dinosaurs c
(5) Abbott & Costello c
(7) Robin Fusée c
(8) Devlin c
(10) Ciné-Samedi: "Le cavalier à l'armure d'or" c
(11) (13) Poly en Tunisie c
(12) Story Theatre c

10.30
(3) Shazam! c
(5) Movie Time: "Frankenstein conquers the world" c
(7) Michel Vaillant c
(8) Krog: 70,000 B.C.! c
(11) (13) Lassie c
(12) The Hudson Brothers Razzle Dazzle Comedy Show c

10.45
(7) Thierry la Fronde c

11.00
(3) The Harlem Globetrotters Popcorn Machine c
(4) Match sur roulettes c
(7) Le cirque à Tonton c
(8) Super Friends c
(11) (13) Le vieux cheval gris c
(12) Survival c

11.30
(3) The Hudson Brothers Razzle-Dazzle Comedy Show c
(10) Monsieur Bricole c
(12) Magic Tom c

P.M.

12.00
(3) U.S. of Archy c
(4) De tout de tous c
(5) Grand Prix Wrestling c
(7) Bon week-end c
(8) These are the Days c
(10) Bon week-end c
(11) Les héros du samedi c
(12) Mission: Impossible c
(13) Les petites annonces c

12.30
(3) Fat Albert and the Cosby Kids c
(8) American Bandstand c
(13) Prince Noir c

1.00
(3) Children's Film Festival c
(4) Il est écrit c
(5) World of Man c
(11) Sporthèque c
(12) The Name of the Game is Hockey c
(13) Sporthèque c

1.30
(4) Denis la petite peste c
(5) Klahanie c
(8) Football c
(12) Celebrity know your Sports c

2.00
(3) CBS Sports Spectacular c
(4) (7) (10) (12) Hockey c
(5) (11) (13) Football c

3.00
(3) People c

3.30
(3) American Life Style c

4.00
(3) Roller Derby c

4.30
(4) Voyages O.N.F. c
(5) Sports Week c
(7) (10) Jinny c
(11) (13) Echos du sport c
(12) Wide World of Sports c

5.00
(3) All-star Wrestling c
(4) Allez-4 c
(5) Bugs Bunny and the Road Runner Show c
(7) (10) Sur le matelas c
(8) Wide World of Sports c
(11) (13) Bagatelle c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE de QUEBEC" réseau communautaire à circuit fermé.
R.-Q. Signifie: "Radio-Québec" syntonisé au 13 sur le câble.

petite histoire des longs-métrages

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1974

P.M.

7.30
(4) (10) En Première: "L'Exécuteur". G.-B. Drame d'espionnage réalisé en 1970 par S. Wanamaker avec George Peppard, Joan Collins et Judy Geeson. — Un espion anglais persuadé de la traîtrise d'un de ses confrères décide de le supprimer lui-même. c

7.30
(7) En Première: "Des filles, encore des filles". E.-U. Comédie musicale une réalisation de N. Taurog en 1962 avec Elvis Presley, Laurel Goodwin et Stella Stevens. — En plus de faire de la pêche en haute mer, un homme chante dans une boîte de nuit du port. c

9.00
(3) Friday Movie: "Willard". E.-U. Drame d'horreur réalisé en 1970 par D. Mann avec Bruce Davison, Ernest Borgnine et Sondra Locke. — Un jeune homme qui domestique des rats dans ses loisirs, lance un jour ses rongeurs à l'assaut de son patron qui le maltraite.

11.05
(4) Ciné-4: "La maja nue". Biographie une réalisation d'H. Koster en 1959 avec Ava Gardner, Anthony Franciosa et Gino Cervi. — Le peintre Goya tombe amoureux d'une duchesse qui devient une source d'inspiration pour ses oeuvres. c

11.15
(7) (10) Sans Pantoufles: programme double: "Au bord du volcan". G.-B. Drame d'aventures de T. Young en 1957 avec Van Johnson, Martine Carol et Herbert Lom. — Une jeune femme veut sauver son frère, captif des communistes en Albanie. c

"Si tous les gars du monde". Fr. Drame réalisé en 1955 par Christian-Jaque avec Jean Gaven, André Valmy et Jean-Louis Trintignant. — Un S.O.S. d'un chalutier entraîne divers individus à aller au secours de l'équipage.

11.30
(3) Late Movie: "Frogs". E.-U. Drame d'horreur réalisé en 1972 par G. McCowan avec Ray Milland, Sam Elliott et Joan Van Ark. — Dans des marais de la Floride, des grenouilles et des reptiles assaillent des hommes. c

11.30
(5) After Eleven: "The sea fighters". Jap. 1964, aventures avec Joe Shishido, Hideaki Nitani et Kokinji Kasura. — Un pirate notoire accepte qu'un étranger se joigne à son équipage ne sachant pas que celui-ci est un officier de la sécurité maritime. c

12.00
(11) Cinéma: "Angélique et le roi". Fr. 1965, aventures de B. Borderie avec Michèle Mercier, Jean Rochefort et Jacques Toja. — Le roi Louis XIV charge une veuve de remplir une mission périlleuse. c

12.00
(12) Feature Movie: programme double: "In cold blood". E.-U. Drame policier réalisé en 1967 par R. Brooks avec Robert Blake, Scott Wilson et John Forsythe. — Deux anciens prisonniers réalisent un vol dans une ferme du Kansas et exécutent sans hésiter tous les témoins. c

"Berlin affair". E.-U. Film d'espionnage une réalisation de D.L. Rich en 1970 avec Darren McGavin, Fritz Weaver et Pascale Petit. — Un espion tente de retrouver un confrère disparu. c

12.00
(13) Ciné-Soir: "Duffy le renard de Tanger". G.-B. Drame policier réalisé en 1968 par R. Parrish avec James Coburn, Susannah York et James Mason. — Les deux fils d'un financier se joignent à un aventurier pour voler leur père. c

1.30
(11) Ciné-Nuit: "Oui à l'amour, non à la guerre!". Aut. Comédie réalisée en 1968 par F. Antel avec Terry Torday, Jeffrey Hunter, Pascale Petit et Jacques Herlin. — Une troupe de comédiens, sous la houlette d'une habile directrice, parviendra à faire échouer une machination contre le comte de Santa Cruce. c

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1974

A.M.

9.30
(4) Ciné-Aventures: "Monsieur Joe". E.-U. 1949, aventures d'E.G. Schoedsack avec Terry Moore, Ben Johnson et Robert Armstrong. — Un impresario revient d'Afrique avec un énorme gorille qui n'écoute que sa jeune maîtresse.

10.00
(10) Ciné-Samedi: "Le cavalier à l'armure d'or". It. Film de cape et d'épée une réalisation de S. Marcellini en 1959 avec Frank Latimore, Emma Danieli et Gianna-Maria Canale. — Un jeune aristocrate déshérité se dresse contre un duc déloyal. c

10.30
(5) Movie Time: "Frankensteln conquers the world". Jap. Drame d'horreur réalisé en 1966 par I. Honda avec Nick Adams, Takao Takashima et Senko Tagani. — Une réincarnation du monstre de Frankenstein délivre le Japon d'un animal préhistorique. c

LE SOLEIL

QUEBEC, VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1974 PAGE VINGT-SEPT

PA

Comme sur des roulettes

Les périodes de trouble incitent à la méditation, écrivait le philosophe grec Platon. Cela semble être le cas avec la crise de l'énergie aux Etats-Unis. A preuve, un groupe sportif de l'Illinois a mis au point son propre service de transport en commun pour les randonnées de groupe, qui fait appel à l'énergie humaine. Ce tricycle pèse près de trois tonnes lorsque ses vingt-quatre sièges sont occupés. Le seul problème est de le faire démarrer. C'est en partie pour cette raison que le véhicule est flexible en son centre. Les passagers arrière gardent le pied au sol pendant que ceux de l'avant fournissent l'effort nécessaire à mettre le véhicule en marche.

Le Frelimo libère tous les prisonniers portugais

NANGADE (Mozambique) (Reuter) — A la veille de la formation d'un gouvernement provisoire à Lourenço Marques, le Front de libération du Mozambique (Frelimo) a procédé à la libération de la totalité des prisonniers portugais capturés au cours de dix ans de guerre de guerilla.

Ce geste de bonne volonté à l'égard du gouvernement de Lisbonne est venu en aubaine, de manière totalement inattendue, à 197 prisonniers capturés pour la plupart cette année au cours des grandes offensives du Frelimo dans le nord du Mozambique.

Ces prisonniers assistaient, hier matin, à une parade de routine dans leur camp de Nachingwea, en Tanzania, lorsqu'ils reçurent la visite de M. Samora Machel, président du Frelimo.

Ayant procédé à l'inspection de ces prisonniers, M. Machel leur déclara: "Vous serez renvoyés aujourd'hui vers vos foyers. Cela marque la fin de la guerre".

Après un moment de stupéfaction, les soldats rompirent leur silence et se répandirent en cris de joie, dansant, s'embrassant, chantant et lançant "Vive le Frelimo", Vive le Portugal."

M. Machel déclara que cette libération représentait la "fin symbolique" d'une longue guerre, et a exprimé l'espoir que les soldats libérés contribueraient à la construction d'un Mozambique nouveau.

Les prisonniers devenus libres reçurent chacun un paquet de toilette contenant un linge propre, de la pâte à dent chinoise et des cigarettes. Ils reçurent des vêtements vert clair en serge portés d'ordinaire par les combattants du Frelimo et furent transportés dans des avions de l'armée de l'air tanzanienne vers Nangade, ancien poste militaire portugais situé à six milles de la frontière de Tanzanie au bord d'une vallée couverte de forêt. Là, ils furent placés à bord d'un avion portugais civil qui, au terme de plusieurs navettes, transporta tout le contingent vers la ville voisine de Mocimboa da Praia, d'où les hommes furent transportés à Lourenço Marques, 960 milles plus au sud.

La remise des anciens prisonniers à Nangade fut des plus informelles. Aucune sentinelle n'était présente et les troupes du Frelimo étaient peu nombreuses. Des enfants à demi nus étaient les principaux témoins de cette scène, qui ne laissait percevoir aucune animosité ou amertume de la part des prisonniers novuvellement libérés, lesquels étaient tous en bonne santé.

M. Machel avait auparavant déclaré, à ce propos, que le Frelimo a toujours respecté les conventions internationales. Il avait accusé les autorités portugaises d'avoir, elles, torturé et tué nombre de combattants du Frelimo tombés entre leurs mains.

Le gouvernement portugais a, de son côté, déjà libéré, sans cérémonie, la totalité des prisonniers membres du Frelimo. Plusieurs de ces anciens prisonniers étaient internés dans les geôles de la "Pide", ancienne police politique portugaise.

Accord agricole des Neuf

BRUXELLES (Reuter) — Les ministres de l'Agriculture des Neuf sont parvenus, ce matin, à 5 heures et demie, à un accord sur une augmentation de 5 pour cent des prix agricoles garantis et sur un ensemble de mesures de soutien au profit des dix millions d'agriculteurs de la communauté.

L'accord a été annoncé par un porte-parole à l'issue d'une séance marathon de trente heures. Il résulte d'une formule de compromis proposée la nuit par M. Pierre Lardinois, membre de la commission exécutive chargée des questions agricoles.

Les propositions de la commission étaient d'emblée acceptables à plusieurs des délégations, mais certains ministres, notamment MM. Fred Peart (Grande-Bretagne), Josef Ertl (Allemagne de l'Ouest) et Christian Bonne (France) ont dû lancer des appels téléphoniques pour consulter leurs gouvernements respectifs.

A l'issue de ces consultations, les ministres des Neuf ont tous été en mesure de signifier leur accord aux propositions de M. Lardinois, à l'exception de M. Ertl, qui n'a pu donner qu'un accord de principe, s'en référant pour la décision finale, au conseil des ministres de son gouvernement, dont la prochaine réunion est prévue lundi.

M. Ertl s'était en effet rendu à Bruxelles avec pour instructions de ne pas agréer une augmentation des prix garantis supérieure à 4 pour cent.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

SACHES, QUE POUR LA CHASSE, IL FAUT...

Porter des bottes qui garderont tes pieds secs et au chaud. Tu trouveras donc ce qu'il te faut au sous-sol de notre magasin.

A. Bottes de chasse en cuir et caoutchouc. Chaude doublure en feutre. Brun. 6 à 12.

B. Bottes en véritable cuir tané à l'huile avec semelle très résistante. Tan. 6 à 12.

A

B

La CIA a bel et bien financé le renversement du régime Allende

WASHINGTON (d'après AFP) — La plus grande partie des huit millions de dollars et plus que la CIA a déversés au Chili à l'époque du gouvernement Allende n'a pas été employée, en 1972 et 1973, pour soutenir des partis et des journaux de l'opposition, comme l'a prétendu le président Ford au cours de sa conférence de presse lundi, mais a été distribuée parmi les propriétaires camionneurs et les commerçants afin de leur permettre de commencer et de maintenir leur grève, écrit le New York Times dans son édition de ce matin.

Dans un article de son correspondant à Washington, M. Seymour Hersh, le quotidien newyorkais souligne que cette grève à l'échelon national, dans laquelle plus de 250,000 personnes avaient participé, la plupart provenant de classes aisées, "devait inévitablement aboutir à un renversement violent du gouvernement".

Citant des milieux proches de la CIA, le New York Times précise que les sommes employées à la subversion du gouvernement Allende étaient en fait jusqu'à 800 pour cent supérieures à leur valeur légale au change, car les fonctionnaires de la CIA au Chili vendaient leurs dollars au marché noir.

En fait, la CIA ne disposait pas d'environ 8 millions de dollars, mais plutôt de l'équivalent de plus de 40 millions de dollars, écrit le New York Times.

L'appui financier apporté aux journaux et stations de télévision, selon un fonctionnaire de la CIA dont le New York Times cite les propos, était nécessaire "car cela ne servait à rien d'avoir des grèves si personne n'était au courant". Selon ce fonctionnaire, le journal "El Mercurio" a reçu la plus grande partie des fonds de la CIA, car "il représentait la seule force politique sérieuse parmi les journaux et stations de télévision au Chili".

La CIA, selon l'article, savait parfaitement que les forces militaires du pays projetaient un coup d'Etat et, juste avant, mirent fin à tout contact direct avec les généraux chiliens, à l'exception d'un service de liaison.

Toutefois, selon une des sources citées par le New York Times, la CIA considère que le résultat de la politique du gouvernement de M. Nixon au Chili n'a pas été une réussite. "Nous ne cherchions pas une mainmise par les militaires", a-t-il expliqué.

Tous les milieux interrogés par le New York Times au cours de son enquête ont précisé que la politique concernant le financement des grévistes, suivie par la CIA au Chili, avait été approuvée par une commission gouvernementale, dit le Comité des "40", présidée par le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger. Les décisions de ce comité sont également entérinées par le président avant d'être mises à exécution.

Par ailleurs, le président Gerald Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger ont exposé, hier matin, à neuf leaders démocrates et républicains du Congrès, la portée des activités de la CIA (Central Intelligence Agency) au Chili pendant la présidence de M. Salvador Allende.

A l'issue de la réunion qui a duré une heure et demie à la Maison-Blanche, aucun des participants n'a voulu faire de commentaires. Les porte-parole de la présidence ont également indiqué qu'aucun détail ne serait divulgué sur l'entretien.

Cette conférence avait été décidée par le président Ford à la suite de la controverse soulevée par les révélations du directeur de la CIA témoignant devant une commission parlementaire que plusieurs millions de dollars avaient été dépensés au Chili pour empêcher le défunt président Salvador Allende de gouverner. Le président Gerald Ford a lui-même reconnu — avec candeur — au cours de la conférence de presse de lundi soir, l'intervention des services secrets américains dans les affaires intérieures du Chili.

D'autre part, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a été interrogé, hier matin, au cours de sa déposition devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, sur les révélations concernant le rôle de la CIA au Chili.

Faisant remarquer au secrétaire d'Etat qu'il avait souligné dans sa déposition que les Etats-Unis ne peuvent pas être neutres quand il s'agit de justice ou de liberté, le sénateur démocrate Frank Church lui a demandé comment la politique de détente peut s'accommoder d'actions américaines de "déstabilisation et de subversion" contre un "petit pays" comme le Chili.

M. Kissinger a assuré que l'ancien président Salvador Allende, élu, a-t-il dit, bien qu'en fait 63 pour cent de la population chilienne aient voté contre lui, visait à "établir apparemment un gouvernemnent à parti unique".

Allende, a ajouté M. Kissinger, cherchait à "étouffer systématiquement" tous les partis et moyens d'expression. Il s'agissait, a-t-il précisé, de préparer les élections présidentielles de 1976, et non de préparer le coup d'Etat de 1973.

le Club de la Publicité de Québec inc.
C.P. 3034 — (418) 522-4400
G1K 6X9

CONFERENCE

SUJET: "Comment créer de la publicité qui vend"
INVITE: Jacqueline Grenier, de l'agence Ogilvy & Mather
DATE: Lundi le 23 septembre 1974

LIEU: Hôtel Le Concorde
SALLE: Leduc et Fortin
HORAIRE: 17 heures 30 (bar)
18 heures (souper)
19 heures 30 (conférence)

COUT: $ 6.00 membre et étudiant
$10.00 non-membre
RESERVATION: Diane Bouliane, tél.: 522-4400

Nous vous présentons

L'EQUIPE DE QUEBEC

AU 580 EST, GRANDE-ALLÉE
CH. 40 - 522-7041

A Québec comme dans tous nos autres bureaux du Canada, l'équipe est la base de notre réussite... il va sans dire que ce sont des experts! Nous pouvons vous aider parce que nous sommes les courtiers les plus importants au Canada.
Vraiment des voisins à votre goût.

A.E. LePAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIER

RENE BOILARD
Gérant section résidentielle

YVON LAVOIE
section placement

STUART SCOTT
section commerciale

RAYMOND HEBERT
section industrielle

ROLANDE LAVOIE
section résidentielle

JACQUES BEGIN
section résidentielle

NICOLE BEGIN
section résidentielle

KARIN SEQUIN
section résidentielle

ROGER GAGNE
section résidentielle

JEANNE BEGIN
section résidentielle

RAYMOND BERTRAND
section placement

FRANCOIS LEMIEUX
section commerciale

HUGUETTE BIENJONETTI
section résidentielle

RAYMOND VERRET
section résidentielle

PAULYNE DION
section résidentielle

MICHELINE COTE
section résidentielle

MONIQUE A. GAGNON
section résidentielle

ROLLANDE RODRIQUE
section résidentielle

CHRISTIAN JACQUES
section résidentielle

DÉCÈS et AVIS DIVERS

● RHETORICIENS et AMICALES ● FUNERAILLES ● REMERCIEMENTS ● IN MEMORIAM ● SERVICES ANNIVERSAIRES ● FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Félix (Juge) — A l'Hôpital Laval, le 17 septembre 1974, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédé M. Félix Allard, époux de Jeanne Hébert. Il demeurait au 2580 Plaza Sillery, app. 505. Les funérailles auront lieu samedi matin le 21 septembre à 10h. Départ du salon de la Coopérative funéraire
du Plateau
260 des Franciscains
à 9h30, pour l'église St-Yves de Sillery et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Mireille; son gendre Denis Fortin, ses petits-enfants: Nicolas Stéphanie; ses soeurs Marie-Anne, Mme Aimée Boucher de Monet S tréal, Mme C. Clément de la Chevrotiere de Québec, Cécile i.a. de Montréal, Berthe de St-François du Lac; ses belles-soeurs: Thérèse, Yvette Hébert, Mme Lucien Poitras de Québec; son beau-frère Maurice Hébert de La Haye, Hollande, son épouse Susy Hersholt, sa belle-soeur Mme Gaston Hébert (Ethel) Hollywood, Floride, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5 à 7. 680688

BRETON (Dr Gilles) — A Ville Dégelis, le 6 septembre 1974, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement le docteur Gilles Breton, époux de dame Simone Cadrin. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 9 septembre, à 3h p.m., en l'église de Ville Dégelis et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Catherine et Sébastien; ses parents: M. et Mme Roméo Breton; ses beaux-parents: M. et Mme Joseph Cadrin; son frère: Serge; sa soeur: Claude; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Robert Cadrin, M. et Mme Marcel Cadrin, Lise Cadrin, Mme Diane Duval, Gilbert Cadrin, M. et Mme Michael Cadrin. 684511

CHOUINARD (Hormidas) — A l'Hôpital St-Jean Port-Joli, le 17 septembre 1974, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédé M. Hormidas Chouinard, époux de dame Marie-Jeanne Bernier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 septembre à 4h. Départ du salon funéraire
Dubé
à 3h50, pour l'église St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants adoptifs: Josaphat Bélanger (Marie-Anna Bernier), Jean-Denis (Colette Dubé), Marie-Paule (Mme Ovide St-Pierre), Marie-Claire (Mme Germain Dubé), Louis (Thérèse Morneau), Philippe (Claudette Dubé), ses enfants: Nicolas Chouinard (Lorraine Duval), Gérard, Colette et Urbain. 691517

CLOUSTON (Raymond) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 19 septembre 1974, à l'âge de 56 ans et 6 mois, est décédé Raymond Clouston, fils de Johny Clouston et feu Bernadette Robin. Il demeurait au 33 rue St-Albert, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 2h30. Départ des salons
Claude Marcoux Ltée
96 de la Fabrique
St-Romuald
à 2h15 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son père, son frères, ses soeurs, sa belle-soeur et son beau-frère: M. et Mme Roger Clouston (Claire Levesque), Mme Gérard Guay (Jessie), M. et Mme Cyrille Demers (Gemma). 690781

CLOUTIER (Angélina Morasse) — A l'hôpital Général, le 19 septembre 1974, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Angélina Morasse, épouse de feu Zéphirin Cloutier. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 septembre 1974, à 8h. Départ des salons de l'hôpital Général, 260, boulevard Langelier, Québec, à 7h40 pour l'église St-Eugène de Ville Vanier et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de
Lépine Ltée
Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, ainsi que son petit-fils: Guy Cloutier, de Montréal. 692088

FILION (Roland) — A Québec, le 19 septembre 1974, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roland Filion, époux de dame Hélène Hestchings. Il demeurait au 396, 2e rue. Les funérailles auront lieu samedi à 9h. Départ
Paul H. Tremblay
& Fils
698, 5e rue
pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles, Blv. Hamel. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son père M. Henri Filion. 9 frères, 1 soeur. Belles-soeurs, beau-frère. Plusieurs neveux et nièces. 680748

FLEURY (Wilfrid) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 septembre 1974, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilfrid Fleury, époux de feu Juliette Lacombe. Il demeurait au 133, rue St-Pierre, Ste-Thérèse-de-Lisieux. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 septembre à 4 heures. Départ de la résidence funéraire
Wilbrod Robert Inc.,
738, avenue Royale,
Beauport
à 3h30 pour l'église de Ste-Thérèse-de-Lisieux et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Wilfrid jr, (Madeleine Viger), Thérèse (Mme Charles-Aimé Viger), Robert (Lucille Paquet); ses soeurs: Jeanne (Mme Philippe Parent), Loretta, Lucienne (Mme Lucien Abel), ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. 692081

FONTAINE (Léontine) — Au Foyer Chanoine-Audet le 18 septembre 1974, est décédée Mlle Léontine Fontaine, fille de feu Napoléon Fontaine et feu Cédulie Rousseau. Elle demeurait au 1439, 9ième Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 11h. Départ des Salons
Claude Marcoux Ltée,
Place de l'Eglise,
Charny,
à 10h45 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs: M. Philippe A. Fontaine, M. et Mme Charles Talbot (Reine-Alice), Mme J.-O. Fontaine, Mme Paul-Emile Fontaine, Mme Henri Fontaine, M. J.-Roméo Marcoux, plusieurs neveux et nièces. 691914

FORTIER (Raymond) — A Québec, le 19 septembre 1974, à l'âge de 59 ans et 6 mois, est décédé Raymond Fortier, fils de feu Joseph Fortier et de feu dame Valéda Demers. Il demeurait au boul. Du Jardin, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 10h. Départ de la coopérative du
Pied de la Falaise
440 est, St-François
à 9h45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gérard Fortier, M. et Mme Amédée Fortier, M. et Mme Edouard Nolin (Blanche), M. et Mme René Richard (Laurette), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. 692042

GENDRON (Jeanne) — A Québec, le 18 septembre 1974, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Jeanne Gendron. Elle demeurait au 354, avenue Ruel, Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi 21 septembre à 10h. Départ de la résidence funéraire
F.X. Bouchard Inc.,
4100, boul. Ste-Anne
à 9h50 pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa soeur, son frère et ses belles-soeurs, Mlle Marguerite Gendron, M. et Mme Tommy Gendron (Pierrette Chevalier), Mme Léopold Gendron (Marguerite Robert); son neveu M. Michel Gendron, ses nièces, Huguette et Danielle Gendron. 690455

GINGRAS (Gabriel) — A Québec le 18 septembre 1974 à l'âge de 44 ans est décédé M. Gabriel Gingras, gérant au crédit de Canadian Acceptance Corporation, division de Québec' époux de dame Andrée Bédard. Il demeurait au 3069 Jonquière, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre 1974 à 10h. Départ de la résidence
Cloutier Ltée,
1025 Rte de l'Eglise,
Ste-Foy
à 9h45 pour l'église Ste-Geneviève et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Michel et Marie Gingras; ses beaux-parents: M. et Mme Maurice Bédard (Jeanne Barrette); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Marcel Gingras (Béatrice Jewell), M. et Mme Jean-Yves Bélanger (Lucette), M. et Mme Alfred Chamberland (Diane), M. et Mme Jacques Vasseur (Monique), M. et Mme Benoit Fiset (Suzanne), M. et Mme William Belzile (Louise), M. et Mme Jean Bédard (Diane Nadeau). Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 680685

GOULET (Rosette Bussault) — Au Sanatorium de Ste-Germaine, le 19 septembre 1974, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédée dame Rosette Dussault, épouse de f. Wilfrid Goulet. Elle demeurait à St-Damien. Les funérailles auront lieu lundi le 23 septembre à 2 heures. Départ du salon funéraire
Roy & Rouleau Inc,
St-Damien
à 1h45 pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Marcel Goulet (Gemma Rouleau); ses petits-enfants: Louise, Sophie, François, Jean et Pierre Goulet, de Québec, ainsi que ses neveux et nièces: M. et Mme Pierre Chabot, M. et Mme Jacques Chabot, M. et Mme Hubert Goulet, M. et Mme Jean Robitaille, docteur et Mme Jean Chabot, M. et Mme Gustave Martin, M. et Mme J. Bruder, et M. et Mme J.-Paul Audet. 690783

JEAN (Camille) — A l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, le 18 septembre 1974, à l'âge de 57 ans, est décédé subitement M. Camille Jean, époux de feu dame Lucienne Fortin. Il demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 10h. Départ de la résidence funéraire
Claudius Lavoie
de St-Pamphile
à 9h50, pour l'église de St-Pamhphile et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Lise Simpson), Norbert, Madeleine (Mme Raymond Bois), Jacques (Mireille Pelletier); son frère et ses soeurs: Béatrice (Mme Antonio Blanchet), Hyacinthe (Henriette Fortin), Patrice, Yolande (Mme Naaaire Blanchet), Aurélie (Mme Benoit Blanchet). 689415

LANGEVIN (François) — A Québec, le 18 septembre 1974, à l'âge de 35 ans, est décédé François Langevin, employé Hôpital St-Sacrement et Laval, licencié, époux de dame Claudette Verrette. Il demeurait au 649 ave des Oblats. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.
270 rue Marie de
l'Incarnation
à 9h45, pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: André et Josée; sa belle-mère: Mme François Verrette; ses frères et soeurs: M. et Mme Lucien Langevin, M. et Mme Albert Langevin, Mlle Gabrielle Langevin, M. et Mme René Leclerc, M. et Mme Yvon Langevin, Mme Gérard Langevin. Salon fermé de 5 à 7 heures. 680670

LAPOINTE (Jean) — A l'Ancienne-Lorette, le 18 septembre 1974, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jean Lapointe, époux de Louiselle Gamache. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 septembre, à 11h. Départ du funérarium
Lépine Ltée
535, des Oblats
à 10h45 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au Crématorium Lépine Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Alain, Marlène Lynda, Mario, sa mère: Mme Jean Lapointe, ses beaux-parents: M. et Mme Alcide Gamache, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. William Lapointe, M. et Mme Roland Cantin (Cécile), M. et Mme Rosario Genest (Jacqueline), M. et Mme Laurent Lapointe, M. et Mme Florent Lapointe, M. et Mme Yves Lapointe, M. et Mme Roland Bédard, M. et Mme Jean-Yves Gamache, M. et Mme André Gamache, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. 680745

LAROSE (Eugène) — A Québec le 18 septembre 1974, à l'âge de 80 ans et 10 mois, est décédé Eugène Larose, ex-pompier, époux de dame Bernadette Laliberté. Il demeurait au 445½, rue Franklin. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation
à 9h45 pour l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Larose (Thérèse Beauregard), M. et Mme Gaston Larose (Rachelle Darveau), M. et Xme Marcel Larose (Patricia Filion), M. et Mme Willie Paquette (Lucette), M. et Mme Paul-E. Marcoux (Rachelle), M. et Mme Léger Hébert (Olga), M. et Mme Marc-Aurèle Larose (Carmen Légaré), M. et Mme Jean-Marie Larose (ThérBse Lépine), M. et Mme Georges A. Larose (Gabrielle Marceau), Sr Olivette Larose SFA, M. et Mme Gaston Côté (Pierrette); ses soeurs: Mme Edouard Gingras (Alphonsine Larose), Mlle Lucienne Larose, Mme Georges Larose; neveux et nièces. Salon fermé de 5 à 7 heures. 691088

LEBLANC (Evangéliste) — Au Sanatorium du Lac Etchemin, le 18 septembre 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé Evangéliste Leblanc, célibataire. Les funérailles auront lieu samedi à 11h. Départ du foyer funéraire
Morrisette & Fils
St-Léon de Standon
à 10h50, pour l'église de St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial. 692024

LESSARD (Eloise Faucher) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 18 septembre 1974, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Eloise Faucher, épouse de feu M. Lucien Lessard. Elle demeurait au 366½, 17ième Rue. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 septembre à 9h. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
705 St-Vallier est,
à 8h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Cécile et Jean-Marie, M. et Mme André Lachance (Monique); ses soeurs, M. et Mme Georges White, M. et Mme Alfred Mareoux, Mme Marie-Louise Ménard; ainsi que plusieurs petits-enfants. Les heures de visites sont 2h a 5h 7h à 10h. 680660

MARTIN (Adélard) — A Sillery, le 17 septembre 1974, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé M. Adélard Martin, époux de dame Béatrice Boisvert. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 10h. Départ du funérarium
Lépine Ltée
1584, ch. St-Louis
à 9h45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel de Sillery. 680659

OUELLETTE (J. Anatole) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 septembre 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé M. J. Anatole Ouellette, époux de feu dame Claire Gosselin. Il demeurait au 2455, rue Evangéline, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 11h. Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée,
1740, rue Bardy
à 10h45 pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière de St-Ferdinand d'Halifax où un libera sera chanté avant l'inhumation. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Douglas Fincham (Gisèle) Montréal, M. et Mme J. Anthony Conway (Carmen) Montréal, M. et Mme Yves Ouellette (Ghislaine Gauvreau), M. et Mme Luc Ouellette (Diane Hammond) Québec; ses petits-enfants, Denis, Chantal et André Ouellette; sa soeur Mlle Yvonne Ouellette (St-Ferdinand); ses belles-soeurs, Mme Marguerite Côté, Mme Jeanne Gosselin (Biddeford, Maine), Mme Raymond Ouellette (Rock-Island, Québec); plusieurs neveux, nièces, ainsi que cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert à 7h p.m. 688469

OUELLET (Marie-Herma Pelletier) — A St-Pascal de Kamouraska, le 18 septembre 1974, à l'âge de 88 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Herma Pelletier, épouse de feu M. Euclide Ouellet. Elle demeurait à St-Pascal de Kamouraska. Les funérailles auront lieu le 21 septembre, à 2h. Départ du salon funéraire
Rolland Caron
550, 10e rue
St-Pascal de Kamouraska
à 1h45 pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: soeur Annette Ouellet, s.s.c.m., MM. Lucien et Jean-Léon Ouellet, M. et Mme Arsène Ouellet (Juliette Raymond), M. et Mme Philippe Bérubé (Jeanne Ouellet), Mme Lucien St-Pierre (Lucienne Ouellet), M. Gaston Ethier (Laura Ouellet), Mme Gérard Ouellet (Angélina St-Pierre); son beau-frère: M. Arsène Ouellet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 691438

RICHARD (Laura Grenier) — A Québec le 18 septembre 1974, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Laura Grenier, épouse de feu monsieur René Richard. Elle demeurait au 1299, Lorraine, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 10 heures. Départ de la
Coopérative funéraire
de l'Anse
280, 8e Rue
à 9h55 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme René Lessard (Rita), Jean-Paul Richard, M. et Mme Julien Messier (Jacqueline), M. et Mme Berchmans Fortin (Marie-Claire), M. et Mme Jean-Paul Cook (Rolande), M. et Mme André Richard (Thérèse Tremblay), Mlle Pauline Richard; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Gérard Grenier, Mme Anette Royer, M. et Mme Paul Grenier (Cécile Fortin), M. et Mme Roland Lebel (Carmelle Grenier), M. et Mme Wilfrid Labbé (Adrienne Grenier), M. et Mme Georges Lessard (Marguerite Grenier), ainsi que plusieurs neveux et nièces, éousins et cousines. Le salon sera ouvert de 2 à 10 heures. 692729

RIVARD (Florida Ste-Marie) — Au Lac-aux-Sables, comté de Portneuf, le 18 septembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée accidentellement dame Fernando Rivard, née Florida Ste-Marie. Elle demeurait au Lac-aux-Sables, comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 21 septembre à 3h. Départ du funérarium
Raymond Paré
282, rue Principale
Lac-aux-Sables
à 2h50, pour l'église du Lac-aux-Sables et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Arthur Léveillée (Fleurette), Lac-aux-Sables, M. et Mme Lucien Bronsard (Gratienne), Lac-aux-Sables, M. et Mme Marcel Lavallée (Georgette), La Tuque, M. et Mme Roger Rivard (Charlotte Hamelin), Lac-aux-Sables, M. et Mme Jean-Marie St-Amand (Jacqueline), Lac-aux-Sables, M. et Mme Julien Rivard (Lucette Léveillée), Lac-aux-Sables, M. et Mme Benoit Simard (Jeanne d'Arc), Lac-aux-Sables, M. et Mme Jean-Claude Léveillée (Gilberte), La Tuque; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Ste-Marie, Lac-aux-Sables, M. et Mme Arthur Ste-Marie, Lac-aux-Sables, M. Joseph Ste-Marie, Québec, Mlle Béatrice Rivard, Lac-aux-Sables, M. et Mme Jean-Baptiste Rivard, Lac-aux-Sables, M. et Mme Joseph Rivard, Grand-Mère; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. 689418

ROUSSEAU (M. Florent) — A Québec, le 19 septembre 1974, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Florent Rousseau, époux de Dame Marguerite Milliard. Il demeurait au 792, Rougemont, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu le 23 septembre 1974, à 10h. Départ résidence
Cloutier Ltée
1025, Rte de l'Eglise
Ste-Foy
à 9h50 pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles: M. Damien Rousseau (Monique Langlois), M. Gilles Rousseau (Francine Plourde), Mme Isidore Charron (Andrée), Maurille et Yvan Rousseau; sa belle-mère: Mme Philias Milliard; son père et sa mère: M. et Mme Jules Rousseau de St-Jean-de-Dieu de Rivière-du-Loup; ses frères et soeurs: M. et Mme Paul Rousseau, M. et Mme Lucien Rousseau, M. Edouard Rousseau, M. et Mme Jean Rousseau, M. et Mme Jos Ant. Ouellet (Alice), M. et Mme Gérard Rousseau, M. et Mme Philippe Marquis (Simone), M. et Mme Hector Sirois (Thérèse), M. Fernand Rousseau, M. et Mme Henri Rousseau, M. et Mme Jacques Leblond (Marie-Paule), M. et Mme Guy Labrecque (Yolande), M. et Mme Roger Rousseau; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Eugène Beaulieu (Marianne), M. et Mme Pierre Milliard (Yvette), M. et Mme Adrien Milliard (Rita), M. et Mme Isidore Michaud (Irène), M. et Mme Joseph Milliard (Françoise); ses petits-enfants: Carl, Dane, Karine Rousseau. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures. 692872

SAVARD (Ulric) — A Québec, le 17 septembre 1974, à l'âge de 67 ans, est décédé Ulric Savard, ex-employé Canadian Arsenal, époux de dame Eugénie Lemieux. Il demeurait au 60, ave Renaud. Les funérailles auront lieu samedi à 10h.

Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.
224, ouest, rue Vallier
à 9h45, pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. Maurice Savard, M. et Mme Jean-Claude Savard (Lisette Potvin), M. Richard-Ulric Savard, Huguette, Serge, petits-enfants: Pierre, Mario, Johanne, Lyne, Nadine, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Salon fermé de 5h à 7h. 680672

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ALLARD (Léger) — Samedi le 21 septembre, à 7.30 hres P.M., en l'église de St-Nicolas, sera chanté le service anniversaire de M. Léger Allard, époux de dame Louisa Roger. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 691451

BEDARD (Fabiola Plante) — Samedi le 21 septembre 1974, à 4 heures p.m., en l'église Sacré-Coeur de Jésus, sera chanté le service anniversaire de Mme Fabiola Plante, épouse de feu M. Ludger Bédard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 680653

BUTEAU (Alphonse) — Samedi le 21 septembre à 2 heures p.m., en l'église St-Francois de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Buteau. Parents et amis sont priés d'y assister. 690912

CARPENTIER (Jeannette Côté) — Samedi le 21 septembre à 4 heures P.M. en l'église de Notre-Dame de Foy, sera chanté le service anniversaire de dame Jeannette Côté, épouse de M. Albert Carpentier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 690476

DINEL (Achille) — Samedi, le 21 septembre en l'église St-Sauveur à 8.30 a.m., sera chanté le service anniversaire de Monsieur Achille Dinel époux de dame Simone Coté. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation. 673015

DROUIN (Albertine Huot) — Samedi le 21 septembre à 3 heures p.m. en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de dame Albertine Huot, épouse de feu Philippe Drouin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 690747

DUMAIS (Mme Henri) — Dimanche, le 22 septembre 1974, à 11h15, en l'église de St-Antoine de Tilly, messe anniversaire pour Mme Henri Dumais. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 689417

GRENIER (Alfred) — Mardi le 24 septembre à 19 heures 30, en l'église de St-Louis de Courville, sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Grenier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 690683

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements à Padre Pio pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Mme A.C., Baie St-Paul. 680682

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

VILLENEUVE & FRERE
MANUFACTURIER monuments depuis 1897, meilleur prix en ville, économisez, consultez-nous avant d'acheter, qualité garantie. 1029, St-Vallier, ouest, 527-0854, 523-5394. 674442

THERIAULT & FILS
710 1ère Avenue, Québec, 524-1561. 680975

Décès et Avis Divers

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour

529-9231

Le tarif des avis est de 10 du mot (minimum $5.00). Photo $15.00 en plus (minimum $20.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande. 100000

795 AUTRES SERVICES 795 AUTRES SERVICES

La fleur de la charité
Une offrande pour
Le Secours aux Lépreux (Canada) Inc.
c.p. 1672 Succursale B
Montréal H3B 3L3 — Tél.: 336-9492
Reçu officiel envoyé pour tout don
Jolie carte d'attestation envoyée aux parents du défunt
684081

horaire de télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

6.30 Pierrafeu c
7.00 Nouvelles c
7.30 Ranch à Willie c
8.00 Vedettes en direct c
9.00 Hors séries: Les misérables c
9.30 Consommateurs avertis c
10.00 D'une semaine à l'autre c
10.30 Téléjournal c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Cinéma: Angélique et le Roy c
1.30 Ciné-Nuit: Don Carlos
3.00 Fermeture.

SAMEDI, 21 SEPTEMBRE

9.00 Pepinot
9.30 Yogi l'ours c
10.00 Poly en Tunisie c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Sporthèque: Tennis c
2.00 Baseball N.B.C. c
4.30 Echos du sport c
5.00 Lutte c
6.00 Soirée canadienne c
7.00 Jeunesse c
8.00 Nous les comiques c
10.00 Témoignages c
10.30 Téléjournal c
11.00 Cinéma: Piment de la vie c
1.30 Ciné-nuit: Don Carlos
3.00 Fermeture.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

9.00 Roquet belles oreilles c
9.30 Graines d'ortie c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Flèche du temps c
11.30 Face aux citoyens c
12.00 Magazine de la semaine verte c
1.00 Football américain c
3.30 Echos du sport c
4.00 D'hier à demain c
5.00 5 D c
6.00 Walt Disney c
7.00 La petite patrie c
7.30 Les beaux dimanches: Monsieur B... c - Les rois maudits c
10.20 Complément c
10.30 Téléjournal c
11.00 Politique atout c
11.30 Ciné-club: Lo Pais c
1.00 Fermeture.

LUNDI

9.15 Les oraliens c
9.30 100 tours de centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Edith Serei c
10.30 Pour vous mesdames c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Minos 5 c
12.00 Bon appétit c
12.30 Les coqueluches c
1.30 Téléjournal c
1.35 Femme d'aujourd'hui c
2.30 Cinéma: Amougies et la Perossay c
4.00 Bobino c
4.30 Les egregores c
5.00 Daktari c

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

6.30 Sprint c
7.00 Téléjournal nat. c
7.10 Actualités c
7.25 Nouvelles du sport & météo c
7.30 Jeunesse c
8.31 Les Misérables: Hors Série c
10.30 Téléjournal nat. int. & prov. c
10.53 Nouvelles du sport c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Cinéma: Angélique et le Roy c
1.30 Ciné-Nuit: "Un Condé c.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

8.55 O Canada
9.00 Pepinot
9.30 Yogi l'Ours c
10.00 Poly en Tunisie c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Roller Derby c
2.00 Baseball N.B.C. c
4.30 Echos du sport c
5.00 Sur le matelas c
6.00 Soirée canadienne c
7.00 Arsène Lupin c
8.01 Nous les comiques c
10.00 Témoignages c
10.30 Téléjournal c
10.46 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma: Piment de la vie c
1.31 Ciné-Nuit: Parlons femmes.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

8.56 O Canada c
9.00 Roquet Belles Oreilles c
9.30 Graines d'ortie c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Lutte célébrité c
12.00 Semaine verte c
1.00 Football américain c
3.30 Echos du sport c
4.00 D'hier à demain c
5.00 5-D c
6.00 Marcus Welby M.D. c
7.00 La petite patrie
7.31 Beaux dimanches: 1) Monsieur B... 2) Les rois maudits 3) Complément c
10.30 Téléjournal e
10.46 Sports Dimanche e
11.00 Politique atout
11.30 Ciné-Club: Lo Pais.

LUNDI

9.10 O Canada c
9.15 Les Oraliens c
9.30 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les chiboukis c
10.15 Du soleil à 5 cents c
10.30 Personnalité féminine c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Pour vous mesdames c
12.00 Cher oncle Bill c
12.30 Les coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femme d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: Amougies et la
4.00 Bobino c
4.30 Les Egregores c
5.00 Daktari c

CHAU (Canal 5) Carleton

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

8.45 Mire et Musique
9.00 Pépinot
9.30 Yogi l'ours
10.00 Poly en Tunisie
10.30 Lassie
11.00 Téléchrome
12.00 Héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Baseball NBC
4.30 Echos du sport
5.00 Télé Publik
5.30 Lutte Grand Prix
6.30 Téléjournal
6.40 Film
7.00 Arsène Lupin
8.00 Nous les comiques
10.00 Témoignages
10.30 Téléjournal
10.46 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: Piment de la vie.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

8.45 Mire et Musique
9.00 Roquet Belles Oreilles
9.30 Graines d'ortie
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 Sur le matelas
12.00 Magazine semaine verte
1.00 Football américain
3.30 Univers des sports
4.00 D'hier à demain
5.00 5D
6.00 Le cirque à son meilleur
6.30 Téléjournal
6.45 UPA
7.00 La petite patrie
7.31 Les Beaux Dimanches
10.30 Téléjournal
10.45 Sport Dimanche
11.00 Du simple au multiple
11.30 Ciné Club: Lo Pais.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

9.00 Mire et Musique
9.15 Les Oraliens
9.30 100 tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
j/é.àè du soleil à 5 cents
10.30 Personnalité féminine
11.00 Recettes de Juliette
11.30 Minos cinq
12.00 Midi-dépêches - Tu parles - Centre de Main d'Oeuvre - Horaire
12.30 Les coqueluches
1.31 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui
2.31 Cinéma: Amougies et la Perossay
4.00 Bobino
4.30 Les Egregores
5.00 Parle parle jase jase
6.00 Maritimes aujourd'hui - Magazine
6.15 Notre monde
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Maritimes aujourd'hui — Nouvelle
6.40 De ci De ça
6.45 Nouvelles régionales de CBGAT
7.00 Mannix
8.00 Les forges de St-Maurice
8.30 Les Mont Joye
9.00 Travail à la chaine
9.30 Toma
10.30 Téléjournal national et international
10.53 Nouvelles du sport et météo
11.00 Appelez moi Lise
12.00 Télé-Mystère

CBGAT (Canal 9) Matane

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

6.30 Actualités 24
7.00 Téléjournal national
7.30 Marcus Welby, M.D.
8.31 Hors Séries: "Les misérables"
9.30 Dossiers
10.30 Téléjournal national
10.45 Téléjournal provincial
10.53 Nouvelles du sport et météo
11.00 Appelez-moi Lise
12.00 Cinéma: "Angélique et le Roy"
1.30 Ciné-Nuit: "Un conde".

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

9.00 Pépinot
9.30 Yogi l'ours
10.00 Poly en Tunisie
10.30 Lassie
11.00 Téléchrome
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Baseball N.B.C.
4.30 Echos du sport
5.00 Bagatelle
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.51 Film
7.00 Arsène Lupin
8.01 Nous les comiques
10.00 Témoignages (
10.30 Téléjournal
10.46 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Piment de la vie"
1.31 Ciné-Nuit: "Parlons femmes".

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Graines d'ortie
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontres
11.30 Concertos
12.00 Magazine de la semaine verte
1.00 Football américain
3.30 Echos du sport
4.00 D'hier à demain
5.00 Cinq D
6.00 Politique atout
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.51 Film
7.00 La petite Patrie
7.31 Les beaux dimanches
10.30 Téléjournal
10.46 Sport-Dimanche
11.00 Du simple au multiple
11.30 Ciné-Club: "Lo Pais".

LUNDI

9.15 Les Oraliens
9.30 100 tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukis
10.15 Du soleil à 5 cents
10.30 Personnalité féminine
11.00 Recettes de Juliette
11.30 Minos cinq
12.00 Cher oncle Bill
12.30 Les coqueluches
1.31 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui
2.31 Cinéma: "Amougies et la Perossay"
4.00 Bobino
4.30 Les Egrégores
5.00 Daktari